

T2137-626-8,00 F

ISSN 0026-9433

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°626 JEUDI 3 JUILLET 1986 8,00 F

MEXIQUE

**Le football passe...
les bidonvilles
restent !**



F°P. 2520

communiqués éditions

• LILLE

La librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde (M° Wazemmes), sera ouverte en juillet et août tous les dimanches de 10 h 30 à 13 h. Tél. : 20.57.37.06.

« La Voix sans maître », quant à elle, assurera ses émissions en juillet tous les vendredis, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz). Tél. : 20.91.24.00.

D'autre part, vous pouvez toujours soutenir Jean-Pierre Pagie, sympathisant du groupe de Lens, déserteur au service national, en écrivant à l'adresse suivante : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex ou en passant signer la pétition à la librairie de l'Idée libre.

Enfin, la Fédération anarchiste sera présente à la braderie de Lille samedi 6 et dimanche 7 septembre, de 12 h à 3 h du matin. Rendez-vous à l'angle du boulevard de la Liberté et de la place J.-B. Lebas.

• GARD

Le groupe du Gard informe qu'une table de presse sera présentée au cours des permanences qui auront lieu tous les dimanches matin de 10 h à 12 h au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes. Les permanences continueront pendant l'été. Venez nombreux.

• CRÉTEIL

Le groupe de Créteil assurera une permanence tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le marché de l'église de Créteil.

• DOCUMENTATION

Yves (gr. Florès-Magon) recherche tout document sur l'histoire du mouvement étudiant anarchiste en France, des origines à nos jours. Plus particulièrement sur le groupe des E.S.R.I. (1891-1903). Articles, brochures, témoignages, etc., tout l'intéresse. Les documents prêtés seront immédiatement rendus après photocopie. En cas de don, ils seront déposés ensuite au Centre d'archives de la Fédération anarchiste.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Dans le monde : Mexique : l'autre actualité, Editorial — PAGE 4, Les Luttes : Imprimerie de Noyon, F.N.A.C., Nettoyeurs du métro — PAGE 5, Société : Antinucléaire en Bretagne, Lutte dans les foyers, Réfugié italien en grève de la faim, Nouvelles du front antimilitariste — PAGE 6 ET 7, Arguments : Interview de W. Borrisov, membre du S.M.O.T. — PAGE 8, Dans le monde : Nouvelle-Calédonie : stratégie de la tension et développement économique, Nicaragua et Etats-Unis — PAGE 9, Informations internationales : Italie, Pays-Bas, Espagne, Grèce — PAGE 10, Education : Le point sur la F.E.N., L'école à l'heure du libéralisme — PAGE 11, Expression : Notes de lecture, B.D., Programmes de Radio-Libertaire, Fête des Abbesses — PAGE 12, Politique : (III et fin) L'Etat français en 1986 et la stratégie libertaire.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pl. fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner à : 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Règlement Réabonnement Abonnement de soutien Règlement (à joindre au bulletin)

Chèque bancaire Mandat lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Chèque de presse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

• « MAGAZINE LIBERTAIRE »

Le « Magazine libertaire » n°9 est paru, son titre : « Programme anarchiste de non-gouvernement » (Propositions pour une société libertaire). En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.

• « INFOS ET ANALYSES LIBERTAIRES »

Pour marquer le cinquantenaire de la révolution espagnole, c'est avec un « look » noir et rouge que le spécial « Eté 86 » d'« Infos » se présente à ses lecteurs et lectrices du Roussillon et d'ailleurs.

Un numéro double (17-18) qui consacre en effet trois quarts de ses espaces à l'événement qui a marqué de manière indélébile l'histoire sociale universelle. Des documents d'époque restituent à chaud la charge émotive et l'espoir immense qui tissaient la toile de fond de cette première révolution authentiquement prolétarienne.

Pour autant, ce nouvel « Infos » ne délaisse pas l'actualité, loin s'en faut ! Au programme : le nucléaire, le 42^e congrès de la Fédération anarchiste, Léo Ferré, de la poésie, des nouvelles du front antimilitariste, des annonces de spectacle...

Vous pourrez vous procurer notre nouvelle progéniture pour la somme de 12 F à notre local, 2, rue Théodore-Guiter, Perpignan, et à la librairie du Monde libertaire. Pour tout contact, abonnement et souscription, écrire à « Infos et analyses libertaires ».

• « LA TORCHE »

Le n°3 de « La Torche », journal d'information et d'expression libertaire et d'Allier vient de paraître, prix : 5 F. Pour toute commande : A.C.L., B.P. 49, 03402 Yzeure cedex.



• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE »



Le n°8 de l'« Alternative libertaire » édité par le groupe d'Angers de la F.A. et des sympathisants libertaires vient de paraître. On peut se procurer gratuitement un exemplaire contre 2,20 F en timbres en écrivant à « Alternative libertaire », B.P. 401, 49004 Angers cedex.

liste des permanences des groupes f.a.

BANLIEUE

- Seine-et-Marne
Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emille, 77500 Chelles.
- Yvelines
Groupe « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.
- Hauts-de-Seine
Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.
- Val-d'Oise
Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2^e et 4^e samedis du mois, de 15 h à 18 h 30, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.
- Val-de-Marne
Groupe Villejuif-Vitry : permanences tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois, de 15 h à 17 h, à la salle Gérard-Philippe, 2, rue Louise-Aglæ-Cretté, Vitry.
- Liaison Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)
- Groupe de Créteil : permanences tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, au marché de l'Eglise, Créteil.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

- AISNE
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.
- ARDÈCHE
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
- BOUCHES-DU-RHÔNE
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).
- CHARENTE-MARITIME
Groupe « Michel-Bakouline » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.
- CÔTES-DU-NORD
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».
- DOUBS
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.
- FINISTÈRE
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.
- GARD
Groupe du Gard : permanence au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes, tous les dimanches de 10 h à 12 h.
- HAUTE-GARONNE
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
- GIRONDE
Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque mardi, de 19 h à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
- HÉRAULT
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.
- ILLE-ET-VILAINE
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.
- INDRÉ-ET-LOIRE
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
- LOIRE
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
- LOIR-ET-CHER
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois (tél. : 16.54.74.26.02).
- LOIRE-ATLANTIQUE
Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.
- MAINE-ET-LOIRE
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).
- MANCHE
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.
- NORD
Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesdes, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : 16.20.57.37.06 (adresse du groupe : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES
Groupe « Pulg-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
- SEINE-MARITIME
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harcleur.
- Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.
- VAR
Groupe « Région toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.
- VIENNE
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les dimanches, de 10 h à 12 h 30, au cours de la tenue de la table de presse au marché de la Z.U.P.

LIBRAIRIE

La librairie du Monde libertaire sera fermée pendant les mois de juillet et août tous les lundis. Heures d'ouverture : du mardi au samedi, de 10 h à 19 h 30.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

MEXIQUE

Mundial et misère...
l'envers du décor

MEXICO ! Combien de fois a-t-on entendu ce nom depuis un mois ? Mais à part « le » mondial, qui se soucie de ce qui peut se passer là-bas entre Atlantique et Pacifique ? Quand rien ne vient distinguer ce pays d'un autre — ni séisme ni grand événement sportif — qui s'interroge sur ce qui arrive entre ses frontières ?

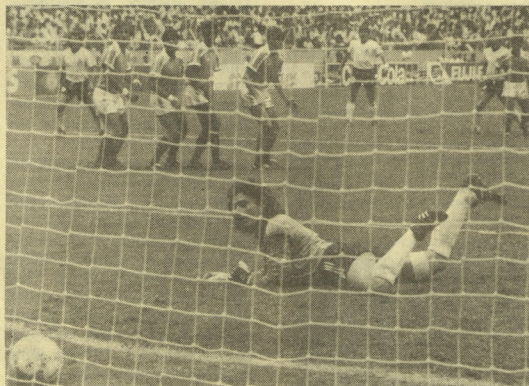
Et pourtant, les « mariachis » ne peuvent nous faire oublier que derrière les broderies de leurs costumes, il y a des haillons et les quelques centaines d'athlètes sponsorisés par Adidas ou d'autres ne sauraient cacher les millions de « va-nu-pieds » qui n'ont d'autre but que de survivre.

Derrière le mondial
la misère

Galons, dorures, appareil, c'est le spectacle dont les médias nous abreuvent. Images d'un peuple « pauvre mais honnête qui lutte avec une grande force morale contre les coups du sort ». Mais trêve de ballivernes, les coups s'ils sont bien réels ne viennent pas du destin, mais du système qui s'accroche tant bien que mal aux derniers avantages que peut encore lui donner l'illusion d'exister. Derrière le strass, il y a la pauvreté ; le stade Aztèque, vitrine de luxe, cotoie le plus grand bidonville du monde, où quatre millions d'individus qui ne croient plus au dieu football pourrissent dans une misère noire séparés des nantis par un immense mur qui le cache à ceux qui sont là pour un autre spectacle.

Cette misère physique « institutionnelle » (comme le Parti révolutionnaire du même nom), représentée par les quelques cents milliards de dollars de la dette extérieure, a encore été aggravée — pour autant que cela fut possible — par le désastreux tremblement de terre du 19 septembre dernier. Encore un exemple s'il en était besoin que la « fatalité » a bon dos. C'est oublier un peu vite que tout le monde n'est pas pauvre au Mexique et que les 4 600 morts, les centaines de milliers de sans-abri n'ont pas à accuser quelque dieu malveillant, mais bien ceux qui, grâce à la corruption administrative et à la fantastique spéculation immobilière de ces dernières années, se

sont engraisés sur le dos des populations. En effet, les immeubles les plus touchés furent les hôpitaux publics, les écoles et, en règle générale, tous les bâtiments construits par l'Etat alors que les ensembles résidentiels privés sont restés intacts. (Pour ceux-là, on n'avait pas rogné sur la qualité des matériaux ni sur les normes antisismiques.)

Incapacité
du gouvernement
et action à la base

Face à cette situation, la réponse du gouvernement fut à la fois lente et insuffisante, à tel point que ce sont des organisations créées par les sans-abri eux-mêmes, appuyées par des syndicats, des écologistes, etc., qui devant l'inertie de l'Etat et à peine une semaine après le séisme ont décidé de se réunir et d'agir. Dès le 25 septembre, 67 organisations non gouvernementales ont formé un large front indépendant et démocratique consacré à l'action solidaire en liaison directe avec les sinistrés.

Ce front, le Comité populaire de solidarité et de reconstruction, a décidé de prendre des mesures qui vont du lancement d'un programme de reconstruction pour les logements populaires au retrait des militaires des zones isolées. (Précisons que ce fut là une des rares mesures du gouvernement : la mise en place d'un plan d'urgence militaire qui consistait à isoler certaines zones détruites du centre.) On a ainsi assisté à l'occupation par le peuple du vide du pouvoir

laissé par le gouvernement : « Le 19 septembre, devant les victimes du séisme, la ville de Mexico a connu une prise de pouvoir... la conversion d'un peuple en gouvernement et du désordre officiel en ordre civil » (Proceso, revue mexicaine du 23 septembre 1985).

Des cadavres
compromettants

Mais le séisme n'a pas relevé que de l'incurie du gouvernement de Miguel de la Madrid.

(O.R.C.O., organisation paysanne de l'Ouest).

Sans oublier les Indiens qui tentent de s'organiser pour garder ou récupérer leurs terres confisquées par les grands propriétaires. A l'automne 1983, sept Indiens Triqui furent assassinés par des « civils », ils étaient tous membres du Movimiento de Unificación y Lucha Triqui (mouvement de lutte et d'unification Triqui). Ce mouvement, comme les précédents, s'oppose aux organismes mis en place par le parti au pouvoir (P.R.I., parti révolutionnaire institutionnel), ce qui explique le « laissez faire », voire la complicité, de la police et des autorités locales et l'impunité des meurtriers.

L'organisme le plus fréquemment mis en accusation est la Dirección Federal de Seguridad, un service de sécurité dépendant directement du ministère de l'Intérieur, dont certains membres auraient appartenu au groupe paramilitaire Brigada Blanca (la Brigade blanche), accusé d'avoir enlevé et torturé quelques-uns des cinq cents « disparus » recensés au Mexique.

Géopolitique mexicaine

Sur le plan extérieur, Miguel de la Madrid passe pour un négociateur habile qui joue en douceur avec le grand voisin américain la carte du double chantage, économique et politique. Economique car les plus gros créanciers du Mexique sont des banques américaines qui seraient pour le moins en difficulté si le gouvernement mexi-

caïn refusait de céder aux exigences du F.M.I. Politique car le Mexique n'est-il pas une « démocratie » tampon entre les Etats-Unis de Reagan et les « dangereux marxistes qui cherchent à déstabiliser l'Amérique latine ».

Mais à l'intérieur des frontières mexicaines le président, menacé par le désespoir des plus pauvres autant que par le virage à droite des classes moyennes (voir les succès électoraux du parti de la droite traditionnelle Accion Nacional), a inversé le processus mis en place depuis vingt ans et on assiste à stagnation économique accompagnée d'un arrêt de la démocratisation qui laisse augurer que les tortionnaires feront encore des heures supplémentaires.

Alors comme on dit sur les terrains où « souffrent » de beaux athlètes bien nourris : « Carton rouge monsieur de la Madrid ». A quand l'expulsion définitive ?

CHARLIE



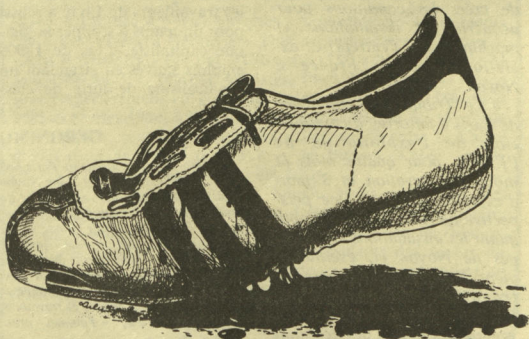
Editorial

DANS le dernier numéro du « Monde libertaire », nous posions à la une la question provocatrice : « Apartheid, peut-on laisser faire ? ». Les douze chefs d'Etats de la Communauté européenne ont répondu sans ambiguïté : « oui ! ». Sans même avoir le courage de leur lâcheté, ils nous ont offert l'éccurçant spectacle d'une spéculation sur le temps : si dans trois mois, Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques ne sont pas libérés, et si l'interdiction des organisations noires anti-apartheid n'est pas levée, la C.E.E. pourrait décider un « paquet de sanctions ». Trois mois ! Combien encore de dizaines de morts feront les frais de ce scandaleux moratoire ?

Ce compromis à fort relent de cadavres est en fait une victoire pour l'Allemagne fédérale et pour la Grande-Bretagne. Ces deux pays, comme par hasard, sont ceux qui possèdent les plus gros intérêts en Afrique du Sud. Gageons que cela ne doit pas empêcher de dormir Mme Thatcher qui perpétue avec toute la rigueur qu'on lui connaît une ségrégation de fait, non institutionnelle mais presque aussi violente, en Irlande.

Le gouvernement français semble satisfait de ce consensus, que Mitterrand a présenté comme « un texte nouveau de compromis ». Pleurer sur les morts d'Afrique du Sud n'engage à rien, surtout quand on continue à parquer les Kanaks dans leurs réserves, quand on laisse se constituer Nouméa en « ville blanche ». Les partis politiques s'empoignent à grands coups d'effets de manches sur l'apartheid, mais tous sont d'accord pour pratiquer des quotas d'immigrés pour le logement.

Ouvrons les yeux et ne faisons pas confiance aux Etats pour être à l'initiative de sanctions contrares à leurs intérêts. Ils ne lâcheront que si la pression est suffisamment forte. C'est à chacun d'entre nous d'agir !



Amnesty International a envoyé au président du Mexique un mémorandum de quarante-cinq pages dans lequel elle révèle de nombreuses violences exercées par les forces de l'ordre. Alors qu'en 1980, le gouvernement mexicain déclarait avoir l'intention de respecter la Déclaration contre la torture, il semble que rien n'ait changé. La police ou des groupes de police parallèle continuent de faire régner la terreur et les meurtriers d'opposants et de paysans ne sont pas près de cesser. En effet, sont particulièrement visés les membres d'organisations paysannes comme les Campesinos Unidos de la Sierra Oriental (C.U.S.O.), paysans unis de la Sierra orientale) ou l'Organización Regional Campesina del Occidente

Débrayages à la F.N.A.C.

Le jeudi 26 juin, tous les magasins du groupe F.N.A.C. S.A. (1) tenaient des assemblées générales afin de discuter de la politique qu'essaie de mettre en place la direction générale. Ces A.G. ont été suivies par un nombre important de salariés, deux des F.N.A.C. parisiennes (Etoile et Montparnasse) n'ouvrant leurs portes qu'à 11 h (au lieu de 10 h), tandis qu'à la F.N.A.C.-Forum et au dépôt de Massy-Palaiseau le personnel débrayait une heure.

Cet appel de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. avait pour but d'informer le personnel des dernières décisions du ministre Baroin, ce P.-D.G. qui ne cesse depuis un an de répandre sa prose insipide dans tous les médias. Ce franc-maçon, qui se veut le chantre de l'amour dans l'entreprise (sic) ferait bien de se calmer.

Les salariés n'ont pas à subir les inhibitions d'un ancien sous-préfet ayant sévi dans les Renseignements généraux... C'est pourquoi nous avons décidé de réfléchir aux différentes mesures qui risquent d'être mises en place si l'on ne signifie pas clairement notre refus.

Le gros morceau était bien sûr la nouvelle politique d'intéressement déjà en place « à titre d'essai » (resic) dans les départements T.V.-Vidéo, qui en ces temps de fièvre national-foot-

balistique voient les « sportifs » se ruer sur les téléviseurs et les magnétoscopes.

Il apparaît clairement à une grande partie du personnel que ce « plus » de la direction n'en est bien sûr pas un. Lorsqu'on regarde par exemple les salaires de nos collègues de province (à qualification égale), où ce système de rémunération a déjà cours, on se rend compte qu'ils sont de 10% à 27% inférieurs aux nôtres (2).

On comprend mieux notre refus de ce genre de propositions qui ne visent qu'à augmenter les profits des uns en diminuant la masse salariale des autres. La direction générale veut déconnecter les augmentations générales par rapport à l'inflation en France, profitant de sa baisse. Nous nous sommes battus depuis 1982 contre l'abandon du système d'échelle mobile, suite au plan d'austérité de l'époque.

C'est ensuite une systématisation des augmentations individuelles, dites « au choix », en fait à la tête du client bien souvent. Et aujourd'hui, on nous annonce à grand renfort de publicité les augmentations « au rendement ». Un détail amu-

sant qui prouve la bêtise crasse de nos cadres : cette mise en place d'un intéressement pour les vendeurs T.V. et vidéo est au bout de deux mois un bide retentissant...

Les ventes ont bien sûr augmenter comme chaque année à la même époque, mais la barre qui déclenche l'intéressement était fixée tellement haut que ce miroir aux alouettes n'a pas fonctionné ! Pour un coup d'essai, ce fut un coup foireux !

C'est donc une politique qui échapperait à toute négociation qu'il nous faut combattre. Faisons confiance au personnel de la F.N.A.C. pour une fois de plus réagir massivement dès la rentrée, lors de la reprise des négociations sur l'accord salarial, si nos patrons se montrent trop arrogants...

CHRISTOPHE
(Gr. Berneri)

(1) Le groupe F.N.A.C. S.A. regroupe, outre les trois magasins parisiens, les dépôts, les services techniques et la F.N.A.C.-Lyon.

(2) Ces magasins ne font pas partie de la même société et ont une convention collective bien moins intéressante que la nôtre. D'où un souci de notre direction générale de normaliser la situation... à la baisse.



En Bref

Le G.A.E.L. organise une permanence tous les samedis, à partir de 15 h, à l'Aténéo, 8, rue de l'Ange, à Clermont-Ferrand, en soutien aux six prisonniers de la C.N.T. de Vitoria injustement inculpés dans l'affaire des attentats anti-Michelin. Une caisse de soutien est ouverte.

Rel. extérieures

IMPRIMERIE

Une solution à Noyon ?

Quand le jeudi 26 juin au soir les délégués des imprimeries de presse parisiennes ont annoncé aux travailleurs du Livre que l'occupation de Noyon (Imprimerie Héliogravure de France) cessait,

ce n'était pas vraiment la fin d'un conflit, plutôt l'aboutissement d'une lutte.

En effet, quand Ginioux avait reçu du précédent gouvernement des milliards d'anciens francs de subvention pour faire

fonctionner une imprimerie en province, ce n'était que reprendre le processus engagé sous Giscard. On démantèle des imprimeries parisiennes (1) et on reconstruit des complexes graphiques dans des lieux où ils constituent le seul tissu industriel assurant par là du personnel docile !

Les syndicats du Livre avaient toujours en face d'eux des patrons qui déposaient leur bilan sans que les éditeurs soient impliqués dans des négociations quelconques. Tout le monde se renvoyait la balle et les travailleurs restaient sur le carreau...

C'est cette logique que le Comité intersyndical du Livre parisien a voulu briser. Ceci s'effectuait dans un cadre restreint mais la situation syndicale actuelle permet-elle autre chose que la stricte défense des emplois ?

Quand l'occupation de Noyon a cessé, c'était par rapport à une décision du Tribunal de commerce de Paris. Comme le disait un communiqué de presse du Comité intersyndical du Livre C.G.T. : « Dans le prolonge-

ment de la lutte menée par les travailleurs du Livre (presse et labeur) pour défendre l'impression héliogravure en région parisienne, le Tribunal de commerce de Paris a pris acte, le mercredi 25 juin de l'accord intervenu entre l'organisation syndicale C.G.T., les actionnaires et clients de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (I.M.A., ex-Del/Duca) et la direction de l'entreprise qui permet de pérenniser l'activité de cette imprimerie et lui laisse le temps de créer les conditions pour acquérir les installations et machines de l'entreprise ex-Héliogravure de France à Noyon.

« Le Tribunal de commerce de Paris a autorisé la continuation de l'exploitation de l'I.M.A. pour quatre mois (1 mois d'observation et 3 mois d'exploitation) dans une perspective de redéploiement impliquant les installations et machines de Noyon et, éventuellement, les salariés et la charge de travail de l'I.M.P. (ex-Georges/Lang). Toute autre version des faits et des décisions

de justice ne saurait refléter que le souhait de ceux qui œuvrent depuis des mois à la liquidation de l'I.M.A. et à la fin de l'impression héliogravure en région parisienne. »

La négociation « responsable » a toujours été un des points forts de la F.F.T.L. qui savait il y a quelques années mettre le poids de ses adhérents dans la bataille... Aujourd'hui, le rapport de forces n'est plus déterminant mais l'unité presse-labeur, la mobilisation de tous les travailleurs du Livre a réussi pour un temps à stopper la logique capitaliste. Plus de 1 000 emplois sauvés en attendant un syndicalisme de lutte de classes !

GÉRONIMO

(1) Imprimerie moderne de Paris (ex-Lang, XIX^e, 300 salariés dont Noyon était initialement une extension) du groupe Dassault : « Jours de France », « Point de vue-Images du Monde », etc. Imprimerie François : « Télé 7 jours », des catalogues, une partie de « Paris Match ». Maisons-Alfort (I.M.A., ex-Del/Duca, 520 salariés) : « Intimité », « Nous Deux », « Modes et travaux », « Marie France », « Femmes pratiques », etc.

NETTOYEURS DU MÉTRO Bilan provisoire

Le conflit des nettoyeurs du métro de 1986 semble tourner à l'impasse, contrairement à ceux de 1977 et 1980 où la mobilisation des travailleurs avait, à chaque fois, réussi à faire céder les directions (1) sur les salaires et sur les emplois.

Si le but de cet article n'est pas de porter un jugement quelconque sur les causes de la démobilité actuelle des nettoyeurs du métro, du moins peut-on essayer d'analyser brièvement et objectivement les raisons qui ont conduit à cette situation de blocage se soldant pour l'instant par le licenciement de Kada Djilali. De fait, si (comme les précédents articles du *Monde libertaire* l'ont répété à plusieurs reprises) il n'est pas question pour la C.F.D.T. et les travailleurs d'accepter un seul licenciement, qu'en est-il aujourd'hui des perspectives d'actions et de luttes ?

Rappelons que l'objectif de la R.A.T.P., par l'intermédiaire de la Comatec, est de supprimer à court terme 630 emplois ; la première charrette de 122 postes étant prévue pour... le 1^{er} juillet 1986. Dès lors, il va de soi que toute nouvelle tentative de grève permettrait à la Comatec de licencier à tour de bras, non pour motif économique, mais pour violence, entrave à la liberté du travail, etc., comme elle a d'ailleurs su le faire jusqu'à maintenant (2).

Est-il utile d'insister sur les moyens de pressions individuels dont a fait preuve la Comatec pour tenter de briser la mobilisation des nettoyeurs, en faisant passer le licenciement de Kada Djilali « pour

l'exemple » (3)... Une autre mesure bien plus générale, cette fois, consiste à laisser entendre que la Comatec pourrait bien déposer son bilan sans, pour autant, que l'article L 122.12 du Code du travail ne soit applicable (4).

Quant à une reprise de la grève, à ce jour, force est de constater que toute tentative actuelle serait vouée à l'échec certain si l'on considère qu'en juillet 20% des nettoyeurs seront en vacances, chiffre qui sera porté à 40% en août (5), ce qui permet à la Comatec d'embaucher autant de « contrats à durée déterminée » pendant cette période... (sans commentaire).

Situation de blocage pour le moment... Espérons que la lutte reprendra dans de meilleures conditions dès la rentrée, avec, cette fois, l'appui de l'ensemble des travailleurs de la R.A.T.P. (et pas seulement des nettoyeurs) et de l'ensemble des syndicats — ce qui était loin d'être le cas à ce jour !

LILIANE

(« Chronique syndicale »)

(1) Rappelons qu'avant le 1^{er} janvier 1986 la sous-traitance du nettoyage était répartie sur 14 entreprises, et non sur une seule (la Comatec) comme c'est le cas à l'heure actuelle.

(2) Se reporter aux précédents articles du M.L.

(3) A titre d'exemple : le travailleur prétendument agressé par Kada Djilali a fait l'objet d'un chantage au licenciement de la part de la Comatec s'il maintenait les termes de sa seconde déposition affirmant qu'il n'avait jamais été agressé...

(4) Article qui fait obligation au nouvel employeur de reprendre intégralement les salariés de l'ancienne entreprise.

(5) Les nettoyeurs du métro étant à 95% des travailleurs immigrés, bon nombre d'entre eux cumulent leur droit aux congés pour repartir deux à trois mois dans leurs pays...

Journées anarchistes à Angers

Le samedi 14 juin, le groupe d'Angers de la Fédération anarchiste organisait « 8 heures pour l'anarchisme » (16 h à 24 h). Les films et débats de cette journée étaient centrés sur la révolution espagnole, pour son cinquantième, et sur le mouvement ouvrier aux Etats-Unis, pour le centenaire du 1^{er}-Mai.

Une soixantaine de personnes participèrent à ces « 8 heures », ce qui n'est pas si mal pour une journée où le soleil de plomb incitait plus à se poser les fesses dans l'eau que dans le fauteuil d'une salle de spectacle. Après le film *Viva la Muerte*, d'Arrabal, un débat s'engagea sur l'Espagne libertaire, avec le témoignage d'un vieux compagnon anarchiste de Trélazé, parti se battre en 1936 dans les rangs de la C.N.T.-F.A.I.

Puis le film *Sacco et Vanzetti*, que l'on revoit toujours avec plaisir, servit d'introduction à une information et à un débat sur le 1^{er}-Mai, le mouvement anarchiste américain, les I.W.W. Bref, une journée assez réussie avec, il est vrai, l'absence un peu regrettée d'une partie musicale. On y pensera un peu plus pour la prochaine fois.

GR. D'ANGERS

OU
N^e
n^o
credi 25
rendue la
la mise
d'Oresti
Comme
chambre
béré à h
pas publi
renvoyan
également
l'avis d'
jugé sur l

Comme
présager
article, la
garder no
tino en
terme de
neuf mois
désespéra
tion se ré
une grève
Son état
beaucoup
n'a pas
l'audience
plus la ca
se rendre
visites.

Otage
çaise, qui
traîner à
la faire en
une fois sa
mise en
Orestino a
également
soif. On p
ques crai
santé d'O
La justice
fermée, il y
d'ici peu
menté de
perfusion.

C' E
de
n
en appel a
juin à des
mois de pri
du statut e
droits civils
dix ans (cf
tente de s'
nationale
groupes de
taires ont e
tous les rég
du week-en
Gageons qu

L a j
des
« A
juin 1986
sont resp
1985 et fé
100 à 140
d'allocation
(B.A.S.)
Passons
débat on
sur les co
ment des
B.A.S. de
tous les f

ORESTINO DOMENICHELLI

2 mois de grève de la faim

NOUS annonçons dans le *Monde libertaire* n°624 que c'était mercredi 25 juin que devait être rendue la décision concernant la mise en liberté provisoire d'Orestino Domenicelli. Comme à chaque fois, la chambre d'accusation a délibéré à huis clos, ne rendant pas publique sa décision et l'a renvoyant au 2 juillet. C'est également à cette date que l'avis d'extradition doit être jugé sur le fond.

Comme nous le laissons présager dans ce précédent article, la chambre a préféré garder notre camarade Orestino en détention jusqu'au terme de la procédure. Depuis neuf mois qu'il est en prison, désespérant de voir sa situation se résoudre, il a entamé une grève de la faim le 5 mai. Son état de santé s'étant beaucoup aggravé, Orestino n'a pas pu se rendre à l'audience du 25 juin et il n'a plus la capacité physique de se rendre au parloir lors des visites.

Otage de la justice française, qui essaie de le contraindre à arrêter sa grève de la faim en repoussant encore une fois sa décision quant à sa mise en liberté provisoire, Orestino a décidé d'entamer également une grève de la soif. On peut exprimer quelques craintes sur l'état de santé d'Orestino ce 2 juillet. La justice tient sa proie bien fermée, il y a fort à parier que d'ici peu Orestino sera alimenté de force et placé sous perfusion. A moins que la

chambre d'accusation ne préfère juger une demande d'extradition concernant un cadavre !

Tout est à craindre en ce début des vacances, période comme chacun sait propice aux mauvais coups et aux agissements honteux. La justice française se doit de faire un geste envers son homologue italienne afin de concrétiser les accords de coopération passés entre les deux Etats.

Orestino Domenicelli, dernier réfugié italien encore en prison à Paris, les autres ayant été relâchés au cours de ces derniers mois, risque bien de faire les frais de l'embaras de la justice française, coincée entre une nouvelle convention d'extradition, datant du 11 mai, qu'elle devra bien un jour honorer, et la « gêne » que constitue les lois d'exception en Italie.

L'espoir pour la défense réside dans l'étroite brèche que constitue les réserves émises par la France sur l'extradition de réfugiés italiens n'ayant pas été jugés dans leur pays avec toutes les garanties de défense. C'est le cas d'Orestino qui n'a pas pu faire appel de son jugement, rendu par contumace. La justice a donc la possibilité de remettre en liberté Orestino sans perdre la face ; elle le fera si nous nous mobilisons tous !

NIKMO et ENRICO

Prochaine audience : le 2 juillet, à 13 h 30, chambre d'accusation (escalier), Palais de justice de Paris, Ile de la Cité.

CENTRALES NUCLÉAIRES

Des promesses... aux réalités

C'ÉTAIT en 1981, après des mois de luttes acharnées, Plogoff criait victoire. Le gouvernement rose, fraîchement élu, annonçait l'annulation du projet de centrale et le gel du programme nucléaire sur le territoire national. L'espoir fut cependant de courte durée...

Dès 1983, Alain Madelin, alors député de Redon, dans une lettre au président de la République, invoquait la nécessité d'une centrale nucléaire pour assurer l'« indépendance énergétique » de la Bretagne. La réponse de Mitterrand, qui enfermait alors les unes après les autres ses promesses électorales dans les obscurs placards de l'Elysée, fut — on s'en doute — des plus positives.

Dès lors, E.D.F. se remit à prospecter des sites d'implantation, basant autant ses recherches sur la structure géologique du terrain que sur l'accueil réservé à ses projets par les populations locales. Ainsi furent retenus deux sites sur la côte nord de la Bretagne : Plouézec et Saint-Jean-du-Doigt. Les municipalités de ces deux communes, sans doute séduites par les mirobolantes promesses de créations d'emplois et de rentrées d'argent, avaient en effet donné leur accord à E.D.F.

Pression des populations locales

Il est dommage qu'il ait fallu attendre la catastrophe de Tchernobyl pour que les élus municipaux s'aperçoivent des

dangers qu'ils faisaient ainsi courir à la population. Tous jours est-il, qu'au lendemain du tragique accident de la centrale ukrainienne, le maire de Plouézec sous la pression du comité antinucléaire local a rejeté le projet d'E.D.F.

A Saint-Jean-du-Doigt, six conseillers municipaux furent contraints de démissionner... Leur remplacement par six antinucléaires, la semaine suivante, a permis au conseil municipal de retirer son accord à E.D.F.

Cependant, il y a fort à parier que ceux à qui profite l'indus-

trie nucléaire (E.D.F., Chambre de commerce et d'industrie, Etat et multinationales de l'atome) sauront se passer de l'avis de la population locale et envoyer au besoin les compagnies de C.R.S. pour faire aboutir leurs projets. C'est pourquoi, il est nécessaire dès à présent d'entretenir la mobilisation et de se préparer pendant les années à venir, que ce soit à Plouézec, Saint-Jean-du-Doigt ou ailleurs.

**PASCAL (Saint-Malo)
FRANCIS (Rennes)**

La catastrophe nucléaire de Saint-Jean-du-Doigt n'aura pas lieu

Plus de trois mille personnes se sont déplacées dimanche 22 juin, malgré le mauvais temps, pour manifester contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Saint-Jean-du-Doigt, dans le Finistère. Manifestation bien pacifique (pas l'ombre d'un fil), qui consista en un long cortège derrière une vingtaine de tracteurs jusqu'au site visé par E.D.F., en l'inauguration d'une stèle à la mémoire des victimes du nucléaire par le maire de la commune et en une fête le soir près du bourg.

Peu d'organisations étaient présentes à cette manifestation : une L.C.R. presque invisible, une C.F.D.T. groupusculaire, un P.S.U. sur le déclin, une U.D.B. (1) arthritique... Mais l'essentiel est l'importante mobilisation de la population de Saint-Jean-du-Doigt et des groupes antinucléaires locaux de Plogoff, de Plouézec, de Caurel (où E.D.F. prospecte actuellement pour des mines d'uranium) et d'ailleurs.

Car plus que sur des partis politiques ou des syndicats retournant leur veste à chaque changement de pouvoir, c'est sur l'action des populations locales organisées en comités de lutte et fédérées au niveau régional, national et international, qu'il faudra compter pour faire stopper le génocide nucléaire que nous préparent nos gestionnaires, au nom de la rentabilité et du profit.

PASCAL (Liaison Saint-Malo)

(1) U.D.B. : Union démocratique bretonne, gauche régionaliste.

Nouvelles du front antimilitariste

C'EST surtout autour des trois objecteurs nantais, condamnés en appel au début du mois de juin à des peines de huit à dix mois de prison ferme, au retrait du statut et à la privation des droits civils et civiques pendant dix ans (cf. M.L. n°624), que tente de s'organiser une riposte nationale. Des réunions de groupes de soutien aux réfractaires ont eu lieu dans différentes régions de France au cours du week-end des 28 et 29 juin. Géignons que la riposte sera au

niveau de ces plus lourdes peines depuis bien des années.

Tout en préparant celle-ci, J.-P. Sultot, Frank Degré et Laurent Morel ont pu, au cours d'une animation publique à Nantes, organisée par le G.R.I.M. (1), faire preuve de leur humour par une annonce indiquant : « Des objecteurs condamnés en appel au nom du peuple et susceptibles d'être embastillés cherchent d'ores et déjà cours d'hélicoptère... ».

Notons, au sujet de ce procès, que si la cour a voulu sanction-

ner « le ferme refus de se soumettre à l'égalité de tous les citoyens devant la loi, aux obligations édictées par celle-ci, au devoir de solidarité nationale et à la morale civique », il vaut mieux frauder aux élections ou planquer son fric en Suisse car on est moins condamné (si jamais on l'est !). Justice de classe, dans toute sa splendeur ! Certes, et l'on peut aussi supposer que les juges ont enfin compris (ou reçu) les directives du ministère et les appliquent avec toute la servilité exigée.

Pour toutes ces raisons, les réfractaires ne doivent plus participer au jeu du procès « bon enfant » où l'on développe ses arguments en espérant que la

justesse de ceux-ci touchera les juges. Les juges n'en ont rien à foutre, que cela soit clair ! Aujourd'hui, l'« indulgence » du tribunal coûte deux mois de taule supplémentaires ; alors quitte à être condamné (ce qui n'est pas encore évident), ne jouons plus le jeu. Soyons offensifs, servons-nous de la procédure juridique pour leur livrer une véritable guérilla visant à paralyser le bon déroulement du procès. Le procès récent de Frédéric Arenou à Paris (cf. M.L. n°623) nous donne à la fois l'illustration et la voie à suivre (parquet invité à mieux se pourvoir).

D'autres objecteurs risquent eux aussi de connaître les

mêmes foudres : Rémy Legendre, en appel le 27 mai, apprendra le 9 juillet à quelle peine il est condamné ; L. Tamman, jugé le 20 juin à Paris, sera fixé le 11 juillet (le procureur a réclamé une peine de prison ferme et le retrait du statut)... Pendant les vacances et l'arrêt du *Monde libertaire*, le répertoire antimilitariste ([16/1] 43.03.62.03) vous informera de l'évolution de la situation. Soyez à l'écoute pour répondre aux demandes de solidarité et, pour les réfractaires poursuivis, envisager une nouvelle stratégie de défense face à la justice.

GEORGES HOST

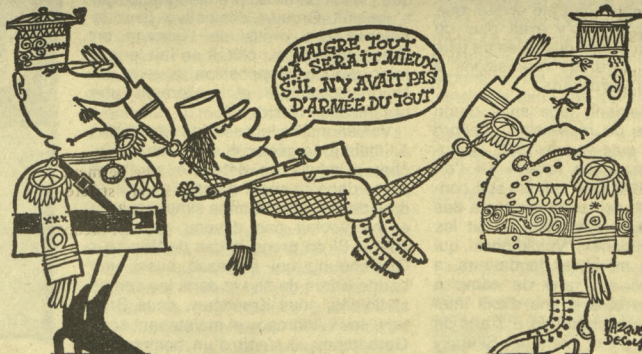
(1) G.R.I.M., B.P. 804, 44019 Nantes cedex.

Foyers en lutte

LA journée « portes ouvertes » organisée par les résidents des foyers « Gergovie » (14^e arrondissement de Paris), « Arbustes » (14^e) et « Clisson » (13^e) a bien eu lieu le 21 juin 1986 au 3/7, rue des Arbustes, Paris 14^e. Les trois foyers sont respectivement en grève des loyers depuis mai 1985, août 1985 et février 1986, à la suite d'une augmentation des loyers de 100 à 140%, relevant d'une convention passée entre la Caisse d'allocation familiale (C.A.F.) et le Bureau d'aide sociale (B.A.S.) de Paris, gestionnaire des foyers.

Passons sur le programme : bouffe africaine, film... Les débats ont été centrés sur la façon d'alerter l'opinion publique sur les conditions de vie dans les foyers et sur l'état de délabrement des locaux. L'appel aux autres résidents des foyers du B.A.S. donnera certainement naissance à une coordination de tous les foyers, ce qui permettrait de ne pas vivre Sonacotra.

MAMADOU NBODJE



VIE DES TRAVAILLEURS EN U.R.S.S.

Interview de Wladimir Borrisov

RÉFORME bureaucratique de la bureaucratie... c'est grossièrement résumé le programme du Parti communiste d'Union soviétique (P.C.U.S.), adopté lors du 27^e congrès en mars dernier.

Le contrôle totalitaire de la bureaucratie sur la vie sociale préoccupait les dirigeants du P.C.U.S. et, parmi les objectifs prioritaires définis à ce 27^e congrès, une « réforme radicale » de cette réalité serait envisagée. De l'autre côté du miroir, la population soviétique est en première ligne.

Wladimir Borrisov, membre du S.M.O.T. (syndicat indépendant), nous montre un tout autre aspect des choses. Il nous parle de ceux qui tentent d'échapper à la fatalité, à ce système étouffant, à cet Etat qui est loin de dépérir. L'équipe de « Chronique syndicale » (émission du mardi, sur Radio-Libertaire) a interviewé W. Borrisov sur cette société socialiste « en transition » vers la société communiste.

La rédaction

— **Radio-Libertaire** : Brièvement, peux-tu nous rappeler quand a été créé le S.M.O.T., comment a-t-il été réprimé et ce qu'il est aujourd'hui ?

— **W. Borrisov** : Le S.M.O.T. est la troisième tentative de syndicat libre en Union soviétique. Il a été officiellement fondé en octobre 1978, donc depuis huit ans, mais existait déjà depuis quelques mois. Il a profité à la fois des erreurs et des expériences des deux autres syndicats libres rapidement démantelés par le K.G.B., à savoir qu'il a une structure particulière.

Il est composé d'un conseil des représentants, chaque représentant étant élu par son groupe et les groupes étant autonomes, c'est-à-dire que seuls les représentants savent qui fait partie du groupe. Ce système permet d'abord d'éviter l'infiltration, mais aussi d'éviter au maximum le centralisme et le dirigisme au S.M.O.T. De fait, le conseil des représentants tient à ne garder qu'une fonction consultative et non autoritaire. Même s'il existe parfois des décisions impératives du conseil, la plupart du temps, il s'agit uniquement de recommandations.

— **R.-L.** : Il s'agit donc d'un modèle de fonctionnement tout à fait intéressant qui rappelle un peu le fédéralisme. Et en ce qui concerne la situation actuelle du S.M.O.T., que s'est-il passé et où en est-on ?

— **W. B.** : D'une part, le S.M.O.T. a pris un grand essor en 1980. Il ne faut surtout pas oublier l'énorme impact qu'ont eu les événements polonais en Union soviétique, événements qui ont joué un rôle d'accélérateur du processus au sein du S.M.O.T.

Le S.M.O.T. éditait un bulletin d'information qui commentait les événements de Pologne, qui publiait des témoignages sur la guerre en Afghanistan, ainsi que diverses nouvelles du pays : par exemple, qu'un tel avait été arrêté, que dans telle région il n'y avait plus de sucre ou de pain, des nouvelles de telle usine et des diverses répressions à l'encontre des travailleurs.

Malheureusement, à la suite d'une énorme vague de répression, d'abord en avril 1981, puis en juin 1982, la plupart des « personnes fortes » (si l'on peut dire) du S.M.O.T. ont été soit contraintes à l'exil, soit condamnées à des peines qui rappelaient tout à fait les périodes stalinienne : Volokhonski, qui était l'un des membres fondateurs, a été condamné à 5 ans de camp à régime sévère et à 4 ans d'exil intérieur ; Irina Ratouchinskaja à 7 ans de camp et 5 ans d'exil intérieur ; Skursky

a été condamné trois fois de suite, alors même qu'il se trouvait encore au camp (Skursky était un des fondateurs du second syndicat libre dont les membres rescapés sont venus se joindre au S.M.O.T. lorsque celui-ci est apparu, vers mai-juin 1978).

Skursky a pu être condamné alors qu'il se trouvait en détention grâce à la loi qui renforce l'arbitraire des directeurs de camps et qui leur permet, sans aucun jugement, de prolonger de 2 ou 3 ans le temps de peine. Il y a aussi Guerchouni, qui est pour une durée indéterminée en prison psychiatrique ; Skobov, qui faisait partie du groupe des « Communistes de Leningrad », est lui aussi en prison psychiatrique *ad libitum*, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on considère qu'il n'est plus « fou ». En effet, le régime soviétique étant le « meilleur » du monde, il faut véritablement être « fou » pour oser le contester...



Wladimir Borrisov

Vague de répression importante, donc, qui s'est répétée une seconde fois en 1982. A l'heure actuelle, nous avons beaucoup de mal à joindre nos copains du S.M.O.T. qui vivent le plus souvent à l'ombre dans les prisons, on ne se manifeste que très peu publiquement, juste pour garder quand même un noyau d'organisation active.

— **R.-L.** : Il est peut-être important de souligner que le S.M.O.T. est une opposition ouvrière réelle et que ce n'est pas une espèce de mouvement de dissidence « dorée » comme celle des écrivains ou des scientifiques russes...

— **W. B.** : Je ne suis pas tout à fait d'accord, parce qu'il est difficile d'établir une limite très précise entre les intellectuels et les ouvriers. Par exemple, Skursky, dont nous venons de parler, était géologue, il a donc suivi des études supérieures et était bien sûr très lié avec les dissidents « bien pensants ». Personnellement j'ai travaillé dès l'âge de 15 ans, mais il n'empêche que j'ai fait partie du premier groupe qui s'appelait Groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme en Union soviétique ; c'était en fait le premier groupe d'opposition ouverte en Union soviétique et réellement une organisation dissidente.

Volokhonski a lui aussi fait des études à l'Institut de géologie, mais, en revanche, a refusé de défendre sa thèse parce dans ce cas il n'aurait plus eu le droit de travailler comme simple ouvrier et ne voulait pas devenir un « petit chef ». Si on prend le cas de Wladimir Guerchouni, qui a passé aussi une bonne partie de sa vie dans les camps staliniens, sous Kroutchev, sous Brejnev, sous Andropov et maintenant sous Gorbatchev, il s'agit d'un homme qui

n'a pas eu de formation universitaire, a toujours été un simple ouvrier, mais il n'empêche que c'est un homme d'une grande érudition. C'est un intellectuel d'une certaine manière, alors comment tracer une limite précise entre qui est ouvrier et qui est intellectuel ?

— **R.-L.** : Ce n'était pas tellement une limite, parce que je n'accepte pas non plus la séparation entre ouvrier-intellectuel et ouvrier-manuel. Je faisais plutôt allusion à des gens de la dissidence qui, à un moment donné ou à un autre avaient fait partie de l'élite du pays et donc de la Nomenklatura et qui, un jour, se sont retournés pour passer à la dissidence. Tandis que vous, semble-t-il — que vous soyez travailleurs-intellectuels ou travailleurs-manuels —, vous n'avez jamais appartenu à la Nomenklatura et toujours combattu l'appareil d'Etat soviétique.

— **W. B.** : Ce n'est pas non plus ça parce qu'il y a aussi des gens, au sein du S.M.O.T., qui faisaient partie de la Nomenklatura, qui ont eu des difficultés avec leur administration et sont entrés en rébellion à un niveau personnel, puis à l'échelle du pays et ont rejoint ainsi le S.M.O.T. Du reste, on ne s'est jamais privé de les « mettre en boîte ». On leur disait : « Comme c'est bizarre, quand même, lorsque vous étiez dans les hautes sphères, le problème des ouvriers ne vous concernait absolument pas, alors que maintenant que vous avez vous-même écrasé une quantité de gens et que vous vous retrouvez dans l'opposition, c'est quelque chose qui vous tient à cœur... »

Il y a, par exemple, deux figures comme cela : l'une de ces deux personnes faisait partie de la petite Nomenklatura, il travaillait au niveau du Comité de district du Parti, et la seconde est Kovakine qui travaillait comme assistant juridique pour le congrès panrusse des syndicats. Il est devenu, depuis, le juriste du S.M.O.T.

— **R.-L.** : Après avoir évoqué la fondation du S.M.O.T. et les vagues de répression successive qui ont mis à mal la vie militante, peux-tu évoquer

maintenant la situation aujourd'hui en Union soviétique et celle de la classe ouvrière (...)?

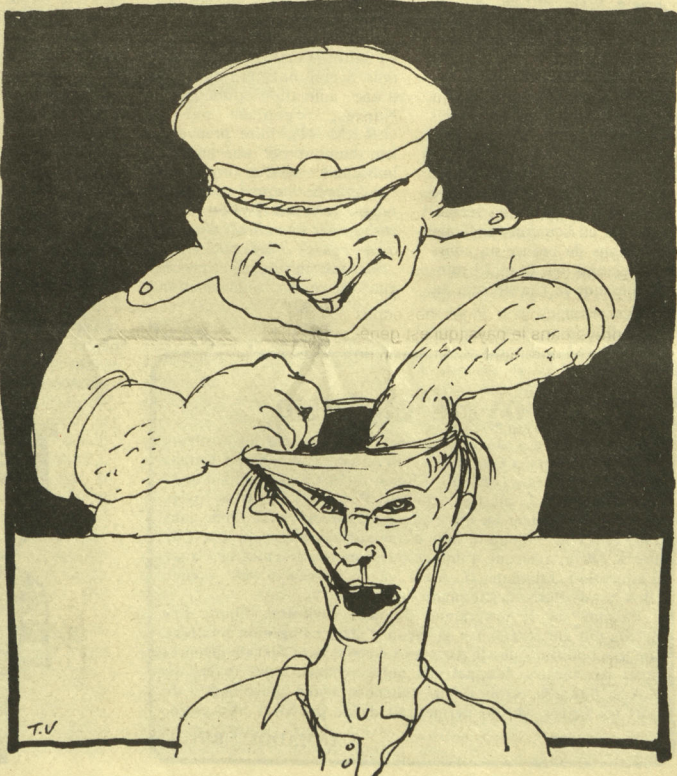
— **W. B.** : (...) Personnellement, je considère que la société soviétique actuelle est une société de type féodal, c'est quelque chose d'épouvantable et on ne peut appeler cela ni un impérialisme d'Etat ni utiliser quelque autre désignation puisque chez nous il existe l'« obligation de travailler ». C'est un phénomène que l'on trouve dans deux types de sociétés : les sociétés esclavagistes et les sociétés féodales.

Chez nous, si un ouvrier ne trouve pas de travail pendant trois mois, il est condamné aux camps et va rejoindre l'énorme troupeau, si on peut dire, des esclaves. C'est la loi sur le « parasitisme social » et il y a à peu près trois millions d'individus qui forment actuellement une main-d'œuvre gratuite et obligatoire dans les camps. Sur ces trois millions de personnes, la moitié est justement composée d'ouvriers qui, ayant perdu leur situation, n'ont pu retrouver un autre emploi en trois mois.

Les autres sont des personnes qui se sont rendues dans une ville sans avoir le droit d'y résider. Il existe en effet, aussi, l'obligation d'être enregistré : par exemple, si on habite Moscou, on doit être enregistré auprès de la milice, et si on va dans une autre ville, on n'a pas le droit d'y séjourner plus de trois jours. Sinon on est ramené *manu militari* dans sa ville d'origine ou tout simplement mis sous les verrous. Ce qui signifie que les ouvriers sont véritablement attachés à leur place de travail qu'ils ne veulent pour rien au monde quitter même si leur salaire est minable.

— **R.-L.** : Cela signifie donc, pour l'ouvrier moyen soviétique, un niveau de vie très bas et, qui plus est, aucune liberté de circulation, donc d'organisation ?

— **W. B.** : Absolument, cela signifie effectivement que tout conflit, non pas avec son patron mais avec l'administration dans laquelle il travaille, l'entraîne



aux camps ment licé aucun le prendre comment, pour un n leurs con pect des

— **R.-L.** évoques toutes co volonté d'organism soviétique on a l'imp impossible nous indic nous conce siment d'e vie très ba

— **W. B.** toute la po de la Nomen ment des petite No dans des c'est-à-dir cuisine, u une famille parents, parents) ment dépli assiste en d'une nou de la gran affaires g vivent évic ont plusieu dentielles)

Par exer listes sera mains si bnficé a 15%. En t est de 200 de deven l'argent p 100%. Cet ateliers, v elles fonct sont couve de consom dus dans l bution...

Mais rev des ouvrie comprendre de mal à p situation tr tient, qui le la peur. M fester leur devient plu nent alors finit, par ouvriers c' les magas quand le r le dessus, l'ouvrier, il d'autres — manifestati appelé de

Je fais u recevons d d'une grév ralement tr manifestati ce dont on de toute fa ce qui se p savoir qu'i soviétique protestatio à « casser l Généraleme cause qui l que le cont sombre... l font la pea contremaîtr resté sur le

Il existe l tage actif : en Union s bois à brûlé la ville d'Iga mise à feu

aux camps puisqu'il est automatiquement licencié et que, dans ce cas, aucune autre administration ne voudra le prendre. On peut alors se demander comment, dans ces conditions, lutter pour un meilleur salaire, pour de meilleures conditions de travail, pour le respect des normes de sécurité, etc.

R.-L. : Il serait intéressant que tu évoques maintenant, comment, malgré toutes ces difficultés, est venue la volonté ou la possibilité matérielle d'organiser quelque chose en Union soviétique ? Après ce que tu nous as dit, on a l'impression que c'est absolument impossible... Mais, auparavant, peux-tu nous indiquer le pourcentage de personnes concernées par ces conditions quasiment d'esclavage, avec un niveau de vie très bas et sans droit de circulation ?

W. B. : Ce niveau de vie concerne toute la population, y compris une partie de la Nomenklatura. Je connais justement des gens qui font partie de la petite Nomenklatura et qui habitent dans des appartements communaux, c'est-à-dire dix familles pour une seule cuisine, un seul cabinet de toilette et une famille par pièce (très souvent les parents, les enfants et les grands-parents)... donc des conditions de logement déplorables. En même temps, on assiste en quelque sorte à l'apparition d'une nouvelle classe, à savoir les gens de la grande Nomenklatura qui font des affaires grâce au marché noir. Ils vivent évidemment très très bien et ils ont plusieurs « datchas » (maisons résidentielles).

Par exemple, en Occident, les capitalistes seraient prêts à en venir aux mains si un concurrent fait 20% de bénéfice alors qu'eux n'en font que 15%. En Union soviétique, le bénéfice est de 200 à 300% et le meilleur moyen de devenir riche est de prêter de l'argent puisque les intérêts sont de 100%. Cette nouvelle classe ouvre des ateliers, voire de petites usines qui, si elles fonctionnent de manière illégale, sont couvertes et fabriquent des biens de consommation qui sont même vendus dans les circuits officiels de distribution...

Mais revenons plutôt à la situation des ouvriers. Comme vous pouvez le comprendre, les ouvriers ont beaucoup de mal à protester. Ils vivent dans une situation très critique et une chose les tient, qui leur permet de se taire : c'est la peur. Mais quand la volonté de manifester leur refus et leur désaccord devient plus forte que la peur, ils prennent alors différentes mesures. Ce qui finit, par exemple, par excéder les ouvriers c'est le fait qu'il n'y a rien dans les magasins. (...) Cela signifie que, quand le mécontentement prend enfin le dessus, quand la peur disparaît chez l'ouvrier, il commence — seul ou avec d'autres — une grève. Il organise des manifestations et tout cela est toujours appelé de façon spontanée...

Je fais une petite parenthèse... Nous recevons de temps en temps, des échos d'une grève dans le pays (qui est généralement très durement réprimée) ou de manifestations (mais c'est très rare) et ce dont on entend parler ne représente de toute façon qu'une infime partie de ce qui se passe réellement. Mais il faut savoir qu'il y a des grèves en Union soviétique ! Et, il y a une autre forme de protestation ouvrière : celle qui consiste à « casser la figure » à son contremaître. Généralement ce n'est pas l'ouvrier en cause qui le fait lui-même, mais un soir que le contremaître passe dans un coin sombre... les copains de l'ouvrier lui font la peau. J'ai connu des cas où le contremaître s'est fait tabasser et est resté sur le carreau...

Il existe également des cas de sabotage actif : par exemple, quand j'étais en Union soviétique, tout un dépôt de bois a brûlé... Je me souviens aussi de la ville d'Igarka, en Sibérie, qui avait été mise à feu (en douze lieux différents

de la ville, on avait déclenché un incendie). Très souvent aussi, le salaire que l'on donne dans les entreprises ne correspond pas à un nombre d'heures travaillées, mais à une quantité produite, et dans ce système de « salaire aux pièces », il existe une forme de sabotage passif pour lutter contre les salaires très bas alors que les normes de travail sont très élevées.

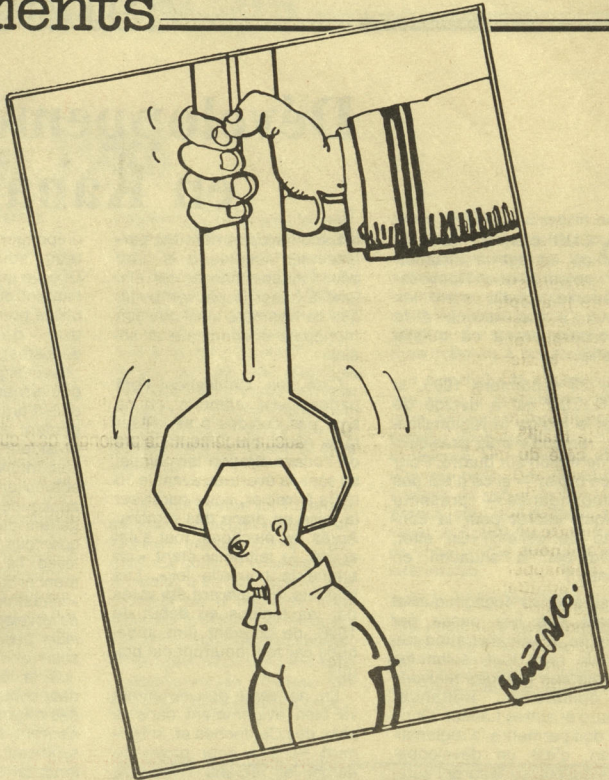
J'ai entendu parler d'une forme de protestation dans l'usine de tracteurs de Tachkent (ce n'est d'ailleurs pas une forme de protestation, mais une forme de travail !). En l'occurrence, un ouvrier travaille sur une chaîne de montage de tracteurs sur lesquels il doit visser d'énormes écrous. Or il doit le faire à une vitesse quasiment irréalisable. Les ouvriers ont donc trouvé un moyen pour les poser très vite, et de façon irréprochable, à savoir qu'ils les trempaient dans un seau de colle Epoxy et donnaient un grand coup de masse dessus. Les boulons tenaient... mais impossible pour le service après-vente de les enlever ! Et comme ce genre de petit sabotage, ou de travail peu consciencieux, est très répandu dans le pays, on peut imaginer la qualité des produits... Ce n'est pas vraiment une forme de protestation, c'est tout simplement parce qu'on ne peut pas faire autrement : il faut arriver à se débrouiller...

R.-L. : Après avoir évoqué cette résistance ouvrière non organisée, spontanée, peux-tu nous parler de celle qui tente de s'organiser autour du S.M.O.T. ou d'autres initiatives et nous dire également si ce qui s'est passé en Pologne, autour de Solidarnosc, a eu des échos dans les entreprises, les usines et les administrations soviétiques ?

W. B. : Les tentatives d'ouvriers de s'organiser entre eux existent souvent. On a vu apparaître et disparaître tout aussi rapidement des groupes ouvriers de protestation, des « micro-partis »... Tous ceux dont j'ai entendu parler jusqu'à maintenant n'ont que très peu duré. J'ai été moi-même arrêté à 21 ans pour avoir formé l'un de ces groupes, l'Union pour le droit des peuples. C'était un groupe semi-marxiste, très naïf, mais de toute façon tous ces groupes sont fermés et illégaux.

Ils ne peuvent pas durer du fait de l'important travail du K.G.B., de leurs collaborateurs, et aussi du système de délation qui est très important en Union soviétique (certaines personnes, moyennant quelques roubles, voire des places de cinéma gratuites « cafent » tout ce qu'elle entend dire, etc.). Un autre handicap, en dehors des gens qui travaillent officiellement au K.G.B., ce sont les gens qui se sont fait prendre pour une affaire quelconque. On ferme le dossier, mais temporairement et pour se racheter, ils apportent toutes sortes de témoignages.

Il y a eu tout de même des tentatives très intéressantes dans certaines entreprises. Je me souviens qu'en 1959, avec des copains, on avait renversé le



petit syndicat local et on avait mis en place et nos propres élections et nos structures syndicales. Il est évident que ce genre de tentative capote très vite et la nôtre a d'ailleurs échoué. Mais je connais quand même le cas d'une tentative réussie dans un hôpital où le syndicat en place a été renversé, les élections refaites avec des gens tout à fait différents dans leur système de pensée et dans leurs buts.

Ce nouveau syndicat, avec sa nouvelle structure, a tenu pendant un an. De toute façon, la structure des syndicats en Union soviétique n'est pas du tout prévue pour améliorer le sort des ouvriers parce que chez nous l'ouvrier n'est pas seulement exploité par l'Etat, mais aussi par l'administration de l'usine. Il existe, par exemple, beaucoup de commandes « clandestines » qui ne font pas partie du Plan, ou encore des commandes pour les militaires qui ne sont pas payées aux ouvriers. Un autre fait important aussi, c'est que moins l'administration donne à l'ouvrier, plus elle gagne puisqu'il existe des primes d'économie sur les salaires. Il faut également savoir que cette prime est partagée entre l'administration et les syndicats...

R.-L. : C'est-à-dire qu'il y a une complexité, une intégration totale du syndicat à l'appareil d'Etat, à l'administration ?

W. B. : Oui, c'est cela ! Il y a une intégration au système du Parti au niveau du pays, et intégration au niveau de l'administration, parce que les intérêts d'Etat ne correspondent pas forcément avec ceux de telle ou telle entreprise et, dans ce cas, le syndicat se situe du côté le plus intéressant. On va voir maintenant comment, en fait, le syndicat est surtout amené à jouer un rôle régulateur.

En Union soviétique, le niveau d'exploitation connaît une seule limite : le danger d'explosion sociale qui est un risque quasiment constant dans le pays. Or, l'intérêt de l'Etat est bien sûr d'exploiter au maximum les ouvriers, ce qui signifie qu'il a également intérêt à ce que les administrations ne dépassent pas le seuil limite d'exploitation afin qu'il puisse se maintenir en place. En fait, plus il y aura de petits conflits au niveau des entreprises avec l'administration, moins l'Etat pourra se permettre d'exploiter lui-même à grande échelle. Il force donc l'administration à ne pas dépasser la norme pour que lui-même ne soit pas mis en cause. C'est précisément à ce niveau qu'intervient le syndi-

cat dans son rôle de régulateur et de tempéreur entre l'Etat et les patrons. Il est bien évident que, dans tout cela, les intérêts des travailleurs ne sont pas concernés !

R.-L. : Peux-tu nous dire maintenant ce que représente le S.M.O.T. et les organisations du même type en Union soviétique, en terme d'implantation, de nombre, voire des secteurs où ils sont implantés, et revenir aussi à la question précédente, à savoir les échos que les travailleurs russes ont pu avoir de Solidarnosc et de l'expérience polonaise ?

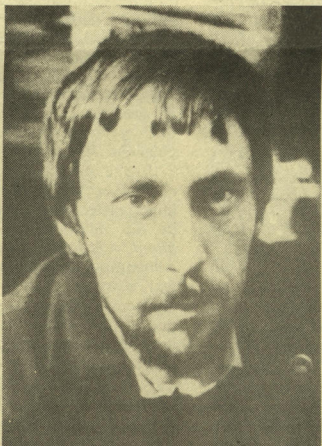
W. B. : En principe, le S.M.O.T. n'existe pas, il n'a jamais existé, parce que 200 personnes dans un pays qui compte plus de 270 millions d'habitants, cela ne représente strictement rien... D'autant que les groupes sont dispersés dans le pays. Or les distances sont énormes et il y a très peu de possibilités de se déplacer, ce qui signifie que sur le plan économique, le S.M.O.T. n'a aucun impact. Voilà d'ailleurs déjà deux ans qu'il n'y a pas eu de réunion du conseil des représentants.

En fait, il y a des groupes distincts du S.M.O.T., mais il n'existe pas un ensemble qui s'appellerait le S.M.O.T. Les seuls liens qui unissent certains groupes ou individus sont dus au fait que des gens se connaissent et continuent à se voir, et c'est la troisième fois que ce genre de choses se produit dans l'histoire du S.M.O.T.

On s'était déjà, en effet, trouvé dans cette situation de groupes isolés et c'est justement grâce à Solidarnosc que le S.M.O.T. avait repris un grand élan. Même pour le peu de gens qui ont pu entendre parler, cela leur a donné du courage, fait craquer la peur et le S.M.O.T. a repris un grand essor. De nouveaux groupes sont apparus, ceux déjà existants se sont développés, etc. Mais, après le 13 décembre, non seulement en Pologne mais aussi en Union soviétique, une énorme vague de répression est apparue et on se trouve justement dans une de ces périodes de réaction. En fin de compte, seule la structure particulière du S.M.O.T. lui permet encore d'exister à ce jour : c'est en fait la même structure que celle des partisans.

Propos recueillis par Liliane (« Chronique syndicale, R.-L. »)

Pour tous renseignements : Association de solidarité avec le S.M.O.T., 5, rue Thomas-Couture, 95400 Villiers-le-Bel. On peut lire également la brochure « Le feu souterrain » (« Recueil de textes du samizdat d'U.R.S.S. »), 57 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.



Lev Volokhonski

Développement économique en Kanaky : l'enjeu

POUR bien comprendre où en est la situation aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, quels sont les enjeux, il faut revenir à la régionalisation, à ce qu'elle signifie.

Le 29 septembre 1985, le F.L.N.K.S., qui a décidé de jouer le jeu de la régionalisation, remporte trois présidences de région sur quatre. Pour lui, ce projet — si ce n'est pas l'indépendance — présente quelque intérêt pour la conquête de celle-ci. En effet, quelle est la situation en Kanaky ?

Toute la vie économique et sociale des îles passe par Nouméa. L'administration territoriale régit tout, selon les intérêts des grandes maisons de commerce : Ballande, Baraud et autres Lafleur. Or ce que doit permettre la régionalisation, c'est un développement qui puisse assurer l'autosuffisance des Kanaks, que les 200 000 poulets congelés que consomment les îles Loyauté soient produits par des micro-élevages locaux, par exemple. Cette stratégie

d'autodéveloppement est parfaitement adaptée à la lutte pour l'indépendance, car elle tend à briser le pouvoir politique de Nouméa, ainsi que son monopole économique et social.

Cela les Caldoches l'ont parfaitement compris et ne sont pas décidés à se laisser faire. Aussi, par l'intermédiaire de l'administration territoriale, se sont-ils évertués avant le 16 mars à freiner, voire paralyser la mise en place des régions. Après les élections, tout s'est arrêté, le leitmotiv étant « on attend la nouvelle loi ». Les budgets, qui avaient été votés par les régions au début de 1986, ne peuvent être appliqués car tout emprunt est bloqué.

Le nouveau gouvernement va bien évidemment dans le sens des Caldoches et, si Bernard Pons a pour projet de garder les régions, il les vide de leur contenu en leur supprimant des compétences. Et tous les milliards annoncés pour la Nouvelle-Calédonie iront en presque totalité au territoire, ce qui lui permettra

d'éponger les dettes contractées sous l'administration Ukeiwé (on a entendu dire que l'argent du territoire aurait été utilisé pour financer la campagne des anti-indépendantistes).

Ceci signifie que le nouveau gouvernement ne donnera plus d'argent pour un développement des régions. Les trois présidents de région, suite à leur intervention à Paris, ont obtenu que l'ancienne loi soit appliquée jusqu'à la promulgation de la nouvelle, donc que tous les blocages soient levés. Ils pourront ainsi commencer à mettre en place les « infrastructures et les projets de développement répondant à leurs besoins économiques et sociaux ».

Si la loi Pons est adoptée, des contacts sont pris avec des organisations non gouvernementales (O.N.G.), des syndicats, des groupes militants tel celui du Larzac pour trouver des aides (de l'argent, des formateurs, du matériel, etc.) afin que le développement choisi continue.

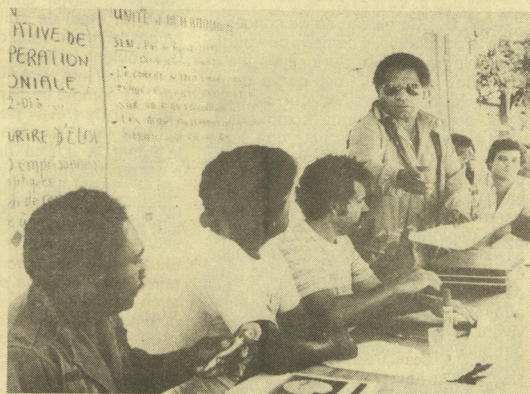
Les Kanaks ont fait un choix de développement nécessitant

la participation de toute la société, qui aura ainsi la possibilité de contrôler cette route qui mène à l'indépendance, afin qu'elle ne soit pas la porte ouverte à un néo-colonialisme. L'expérience kanak, riche des conséquences des pseudo-décolonisations des années cinquante à soixante, sera intéressante à suivre.

Mais avant que cette lutte anticoloniale soit menée à son

terme, il faudra éviter les provocations de l'extrême droite et des forces de l'ordre, et mettre en œuvre ce développement. Pour cela une solidarité en métropole pour modifier le rapport de force est nécessaire. Et si l'on faisait perdre leur nationalisme à quelques 80% de Français, quelle victoire !

DANIEL
(Liaison du Tarn)



NOUVELLE-CALÉDONIE

Stratégie de la tension

L'HISTOIRE de la colonisation en Nouvelle-Calédonie n'est autre que celle d'une perpétuelle provocation visant à réprimer les Kanaks et les repousser dans des réserves. C'est un peu cette histoire qu'a relaté, les 19, 20 et 21 juin, le procès de Koinde-Ouipoint (1), qui est le premier d'une longue série puisque dans quelques mois auront lieu ceux relatifs aux événements de novembre 1984.

Koinde-Ouipoint est le nom de deux tribus situées dans la chaîne de montagnes à une demi-heure de la piste du village de la Foa. Ces tribus, qui ont été repoussées dans ces réserves par la colonisation, avaient réussi à exploiter la richesse de la rivière qui les traverse : la pêche à la crevette d'eau douce. Puis est arrivé avec ses bulldozers et ses camions, un exploitant forestier, M. Bardou, qui avait obtenu un permis d'exploitation pour les forêts situées au-delà des tribus.

Au bout de quelques mois, la rivière (source de revenu pour les tribus) était totalement polluée. Malgré les plaintes déposées, les constats officiels, les promesses, aucun dédommagement n'avait été perçu quand M. Bardou eut terminé son exploitation. Aussi, quand il voulu redescendre son matériel, les Kanaks le bloquèrent. Le 12 janvier 1983, il obtenait l'aide de la force publique qui chargea. Les hommes de la tribu qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu de grenades (lacrymogènes ou offensives) ont sorti les fusils et ont tiré à l'aveuglette

dans la confusion générale au milieu de la fumée. Plusieurs personnes ont été blessées, et deux gendarmes tués. Le lendemain, la répression fut terrible et vingt personnes subirent une « garde à vue musclée ».

Aujourd'hui, les Kanaks ne répondent plus à ces provocations, comme celle qui s'est



encore produite il y a deux mois dans une tribu de la région centre. Cette tribu exploite avec l'aide de l'I.R.A.T. (un institut de recherches sur les racines et les tubercules) des cultures de riz et de patates sur deux hectares (trois autres n'étant pas encore travaillés). Un matin, sous prétexte de rechercher un dépôt d'armes, les hélicoptères de la gendarmerie se sont posés sur les cultures en les détruisant. Le colonel, qui a mené l'opération, a répondu à l'ingénieur de l'I.R.A.T. qui lui demandait pourquoi ils s'étaient posés sur les cultures alors qu'ils avaient trois hectares libres à côté :

« Ce terrain c'est votre développement, mais atterrir dessus c'est ma tactique ! ».

Cette stratégie qui consiste à pousser à bout les Kanaks n'est pas que le fait de la force publique, mais aussi celui de la droite et de l'extrême droite. De nombreux attentats ont été perpétrés contre les locaux du F.N.L.K.S., comme celui contre leur journal

Bwenando, ainsi que contre les indépendantistes non-Kanaks et les organismes publics créés depuis 1981. Ce qui fait dire à certains indépendantistes : « A terme, il s'agit pour l'extrême droite d'arracher à la droite métropolitaine (...) au pouvoir, ou d'imposer par les armes, le projet d'apartheid calédonien qui mettrait fin à toute revendication kanake ».

D'ailleurs, depuis le 16 mars, souffle en Nouvelle-Calédonie un fort esprit de revanche.

DANIEL
(Liaison du Tarn)

(1) Le principal accusé du procès a pris dix ans de prison et les seize autres inculpés de la tribu ont eu des peines beaucoup plus clémentes.

ETATS-UNIS/NICARAGUA

Banal scandale

C'EST fait, la « contra » antisandiniste va officiellement recevoir une aide militaire de la part des Etats-Unis : 100 millions de dollars. L'aide privée, plus ou moins secrète n'ayant pu suffire à renverser (car il faut appeler les choses par leur nom) le gouvernement du Nicaragua, les Etats-Unis de Reagan viennent donc d'augmenter sensiblement les moyens de leur impérialisme en Amérique centrale.

Que dire d'un conflit engagé depuis en fait cinq ans ? Encore un affrontement Etats-Unis U.R.S.S. dans un petit pays ? Du point de vue de la Maison Blanche, être anti-américain — ce qui est le fondement même du sandinisme — c'est être pro-soviétique, et la propagande (éventuellement mensongère) effectuée en vue de convaincre les députés de voter l'aide militaire le montre bien. Pourtant, la renaissance du sandinisme est bien venue du fait

que les Etats-Unis ont franchement soutenu Somoza.

Dans le même temps, le fait est que les sandinistes membres du Parti socialiste du Nicaragua (pro-soviétique) ont eu et ont une influence grandissante dans le gouvernement du pays. La récente interdiction définitive du quotidien *La Prensa*, après de nombreuses censures, en est une des preuves les plus spectaculaires.

Il reste que ce qui se produit est bel et bien une offensive impérialiste. La « sauvegarde de la démocratie dans le monde » et autres « beauté des combattants de la liberté » sont de l'intoxe : c'est la guerre, une guerre impérialiste. Remarquons au passage comme le droit est toujours celui du plus fort : à la Cour internationale de justice de La Haye, qui estime que les Etats-Unis ont « violé les obligations que leur impose le droit international », ceux-ci ont répliqué que la Cour

de La Haye « n'avait pas la compétence » pour émettre un tel jugement. Tout ça pour faire la guerre ! Sans commentaires.

On peut dire que la situation est pourrie dans la mesure où il nous est impossible de choisir un camp plutôt que l'autre : ce que l'on sait, c'est que des innocents plus ou moins endoctrinés, plus ou moins bien payés, y laissent et vont y laisser leur vie.

L'anarchiste voit aussi dans cette aide militaire une nouvelle preuve du caractère néfaste du Parlement. Une preuve particulièrement édifiante car après qu'une large majorité y ait défendu qu'il s'agissait là d'un engagement irréversible vers un nouveau Vietnam et qu'il fallait l'éviter, et bien, tout simplement, après quelques mois de pressions bien placées, une bonne proportion d'entre elle a carrément retourné sa veste. Et la guerre est relancée.

LE FURET

D EPU brève 1940 tres anarch Appelscha, les du nord Quand le parèrent la ils avaient t précis. Pre ting serait c anarchist Deuxième seraient dé le maximum sur les strat et la coopér chistes.

Les nom posent les s'investisse chistes per l'organisati principal e programme des débats le féminis et l'écologi

Organis

Ces thém choisis car chistes y so monde et s gens pouva stratégie et partir d'exe gré la reche traduction çais ne pu ment ; nou compagnon qui purent tains des dé La renc débuta par

S

L' AVU Elle ven tueuses m du rez-de-c mes d'héro Catherine de des colone Cette arr ment que l rassemblem répression Cette maro coût sociali socialiste o

Trois

Ces re Au pro • l'éduca • le nucl les catho • les rapp gnole de En out ces quat toute inf Papini »

PAYS-BAS

Appelscha 1986

DEPUIS 1924, malgré une brève interruption de 1940 à 1945, des rencontres anarchistes se tiennent à Appelscha, ou dans d'autres villes du nord de la Hollande.

Quand les organisateurs préparèrent la rencontre de 1986, ils avaient en tête deux objectifs précis. Premièrement, le meeting serait ouvert au mouvement anarchiste international. Deuxièmement, tous les efforts seraient déployés afin d'obtenir le maximum d'échange d'idées sur les stratégies, l'organisation et la coopération entre les anarchistes.

Les nombreux problèmes que posent les diverses luttes où s'investissent les militants anarchistes permettaient d'aborder l'organisation anarchiste, thème principal et omniprésent. Le programme comportait aussi des débats sur le syndicalisme, le féminisme, l'antimilitarisme et l'écologie.

Organisation spécifique ou non

Ces thèmes de lutte furent choisis car beaucoup d'anarchistes y sont investis de par le monde et surtout parce que les gens pouvaient débattre de la stratégie et de l'organisation à partir d'exemples concrets. Malgré la recherche d'interprètes, la traduction des débats en français ne put se faire intégralement ; nous remercions ici les compagnons anarchistes belges qui purent nous traduire certains des débats.

La rencontre d'Appelscha débuta par l'intervention du

délégué de la Fédération anarchiste française sur l'organisation anarchiste. Plus de deux cents personnes se sont réunies dans la salle pour écouter et débattre de la position de la F.A. sur l'organisation spécifique. Après avoir rappelé la théorie sociale de l'anarchisme — ainsi que sa proposition de société fédéraliste, de gestion directe et d'entraide —, une nécessité se faisait jour : la réunion des anarchistes sur des bases organisationnelles.

En effet, l'organisation spécifique permet d'acquiescer l'expérience d'une pratique constructive anarchiste. Elle développe l'entraide militante afin de mener à bien les actions dans lesquelles s'engagent les anarchistes. Pour mettre en valeur l'efficacité de propagande d'une organisation comme la F.A., le *Monde libertaire hebdomadaire*, les éditions de la F.A. et de ses groupes, Radio-Libertaire, ainsi que le nombre de débats et de cours organisés étaient autant d'exemples percutants en faveur de l'organisation.

Pendant les débats, les gens présents se séparaient en deux camps : celui de l'organisation fédéraliste et celui de la coordination spontanée sur une lutte ponctuelle. Un débat très intéressant où la politesse n'avait d'égale que la volonté de militantisme ; mais qui reflète la réalité de la Hollande où il n'y a pas de tradition fédéraliste récente parmi les anarchistes, ceci malgré les nombreuses tentatives de certains compagnons hollandais.

Les diverses luttes

Le syndicalisme, avec des interventions venant de la F.A.U. (1), de l'O.V.B., d'immigrés espagnols ayant milité à la C.N.T.-A.I.T., fut un débat très animé où se sont affrontées des positions opposées concernant le rôle et l'utilité du syndicat pour développer les idées anarchistes dans la société.

Le féminisme politique de pacotille a été vivement critiqué par toutes les personnes présentes. La lutte pour l'émancipation de la femme dans la société capitaliste a été réaffirmée comme étant une lutte où les anarchistes devaient s'investir. La position avancée par certains qu'un mouvement anarcho-féministe spécifique était indispensable a soulevé une discussion difficile à suivre. Ce mouvement devrait-il être organisé à la manière de celui de « Femmes libres » en Espagne ou différemment, il était impossible de le savoir ?

Le débat sur l'antimilitarisme s'est étendu très rapidement au

pacifisme et, dépassant les positions strictes des non-violents radicaux ou celle des partisans de l'action violente systématique, une position s'est affirmée. Condamnant la guerre et la violence institutionnalisée qui servent à résoudre les conflits de la société actuelle, elle admet la nécessité pour les anarchistes de se défendre physiquement contre les attaques qu'ils peuvent avoir à subir de la part de leurs ennemis.

La contribution sur l'écologie est venue principalement du bimensuel anglais *Green Anarchist*. Ce collectif considère que le monde n'est pas menacé uniquement par le nucléaire, mais aussi par le désastre écologique, que le système capitaliste hiérarchique comprend non seulement l'exploitation de l'homme par l'homme, mais encore l'explo-

tation de l'environnement naturel. Ce périodique reflète les différences qui motivent les mouvements écologistes et anarchistes en essayant d'arriver à une synthèse constructive pouvant suggérer des actions et des solutions relatives à ces problèmes.

« Appelscha 86 » a ouvert un peu plus le mouvement libertaire hollandais vers l'international. Souhaitons que cette expérience se reproduise dans d'autres pays. Des anarchistes français du sud et de l'est de la France, ainsi que de Paris, sont venus à Appelscha et de l'avis de tous ce fut une rencontre intéressante.

REL. INTERNATIONALES

(1) F.A.U., syndicat allemand membre de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.).

(2) « Mujeres Libres », organisation des femmes libertaires espagnoles de 1936 à 1939.

ESPAGNE

Procès de Vitoria

Le procès des « six de Vitoria » dont nous avons déjà parlé n'aura pas lieu en juillet. La date de la farce judiciaire a été repoussée d'au moins six mois, ce qui permet de douter sérieusement du contenu des dossiers d'accusation. Laisserait-on six « terroristes » de l'E.T.A. en liberté provisoire ?

Pour mieux montrer le vrai visage de son entreprise, l'Etat espagnol repousse le jugement pour les mois qui suivront les élections syndicales générales du mois d'octobre... Ainsi on se donne le temps de voir si la C.N.T. sera ou non représentative et on évite de susciter une relance de la mobilisation ouvrière sur cette affaire, ce qui ne pourrait que bénéficier au développement de la C.N.T.

Peu à peu le masque tombe. Nous réaffirmons notre solidarité aux camarades de Vitoria dans leur lutte contre la répression antisindical.

Relations internationales

GRÈCE

Semaines sombres...

L'AVOCATE Catherine Yatropoulou a été arrêtée à Athènes. Elle risque une peine de dix ans de prison. La police est venue à son domicile et, après des perquisitions infructueuses menées sans faiblir, un policier est finalement remonté du rez-de-chaussée avec dix grammes de haschich et deux grammes d'héroïne. Elle est détenue au Q.G. de la police à Athènes. Catherine est de ces militants qui ont résisté au régime fasciste des colonels.

Cette arrestation d'une militante anarchiste n'est malheureusement que la suite d'une longue série. Malgré les interdictions de rassemblements ou de meetings, une manifestation contre la répression et le gouvernement grec est appelée pour le 3 juillet. Cette marche devrait avoir une ampleur particulière au regard du coût social que représente le maintien de l'ordre par le régime socialiste de Papandréou.

Relations Internationales
(correspondance particulière)

ITALIE

Troisièmes rencontres anticléricales du 14 au 17 août, à Fano

Ces rencontres se déroulent à la « Rocca Malatestiana ». Au programme, des débats sur :

- l'éducation religieuse dans l'école publique italienne ;
- le nucléaire entre éthique et politique (communication sur les catholiques et l'énergie nucléaire) ;
- les rapports entre l'Eglise catholique et la révolution espagnole de 1936-1939.

En outre, des spectacles et concerts sont prévus pendant ces quatre jours, ainsi qu'un service de restauration. Pour toute information, écrire à Circolo Culturale « Napoleone Papini », via Garibaldi 47, 61032 Fano (P.S.), Italie.

REL. INTERNATIONALES

Manifestations antinucléaires en Italie

MILLE cinq cents personnes ont participé dimanche 1^{er} juin à une manifestation antinucléaire à Cavarzere. Cette petite localité de la province de Venise pourrait être choisie pour y installer une centrale nucléaire.

Arrivés sur la place de la petite ville, les organisateurs donnèrent la parole au maire, un socialiste, connu dans la région pour avoir été un partisan du nucléaire jusqu'au jour précédent l'accident de la centrale de Tchernobyl.

Dès les premiers mots du maire, plusieurs dizaines

d'autonomes, d'anarchistes et quelques punks ont commencé à siffler celui-ci, ce qui amena l'intervention du service d'ordre du Parti communiste italien et, tout de suite après, celle des carabinieri.

La photo ci-dessous montre un brigadier des carabinieri frappant avec sa « giberne » un manifestant antinucléaire, tandis qu'un autre empêche ce dernier de se relever. Et ce ne sont pas les dizaines de témoins qui troublent ces deux films, tout à leur ouvrage.

Quoiqu'il en soit, le bilan est sérieux : plusieurs blessés et

un étudiant incarcéré pendant cinq jours à Venise (puis remis en liberté provisoire). Une semaine plus tard, une manifestation s'est déroulée à Rovigo (ville où demeure l'étudiant arrêté) avec prises de parole des manifestants pour expliquer les faits à la population.

On assiste depuis peu, dans toute la Vénétie, à une reprise des mouvements contestataires « non partisans ». Ainsi, qu'il nous suffise de rappeler la grande manifestation (environ 10 000 personnes) appelée devant la caserne américaine à Vicenza le 27 avril dernier par le Comité populaire pour la paix de Vénétie. Ce dernier est bien décidé à ne pas se laisser « polluer » par les syndicats ou les partis et à suivre la voie de l'action directe.

Un camping d'une dizaine de jours contre les installations de l'O.T.A.N. est prévue cet été à Aviano, toujours en Vénétie, où se trouve une importante base des pays du Pacte atlantique.

Rel. Internationales
(correspondance particulière)



Où va la F.E.N. ?

Où le sait, la toujours puissante Fédération de l'Education nationale (F.E.N.) — puissante de par son nombre d'adhérents qui reste, malgré la désyndicalisation, voisin des 400 000, mais aussi de par la puissance financière qu'elle gère grâce au vaste réseau de mutuelles qu'elle contrôle — se fendille.

A l'intérieur de la fédération, un gros orage semble se préparer, le climat interne va en se dégradant ! D'un côté, la majorité fédérale U.I.D., proche du Parti socialiste, de l'autre sa principale opposition, la tendance U.A. de sympathie communiste. L'enjeu : contrôler ce que certains hommes de droite nomment l'« empire F.E.N. », un empire qui, confronté à de nouvelles réalités, se doit de s'adapter. Pour tous, il s'agit de prendre le bon virage.

De nouvelles réalités

Tout d'abord, fait essentiel, le « Yalta syndical » de 1947, qui laissait la F.E.N. seule sur le terrain de l'Education nationale, semble avoir rendu l'âme. Force ouvrière l'a déjà rompu lors des dernières élections professionnelles ; la C.G.T. brûle d'en faire autant.

Mais la décentralisation modifie aussi les données : les fonctionnaires des rectorats, des bibliothèques, etc., ne

dépendront plus des administrations centrales, ils deviendront fonctionnaires territoriaux. Pourquoi alors ne pas vouloir syndiquer l'ensemble des employés des collectivités locales ? Ce serait piétiner les plate-bandes des autres confédérations ouvrières, qu'importe ! Celles-ci ne révent-elles pas de s'implanter dans l'Education nationale ou l'ont même déjà fait. La majorité de la F.E.N. semble prête à anticiper.

Face à la perte de syndiqués, élargir les champs de syndicalisation prend, pour les directions syndicales, l'allure d'une dernière bouée.

Mais l'équilibre à l'intérieur de la F.E.N. même se modifie peu à peu. La majorité U.I.D. était jusqu'ici large, environ 55% des mandats contre 34% à U.A., elle pourrait se fragiliser dans les années qui viennent. L'évolution de l'Education nationale semble en effet plus favorable au courant U.A. (l'U.I.D. c'est avant tout le S.N.I.-P.E.G.C.) car l'on supprime des postes d'instituteurs.

Dans le même temps, toutes les créations de postes concernent le second degré et le supérieur, champ de syndicalisation du S.N.E.S., à direction U.A. De même chez les non-enseignants (agents, intendants, etc.), les suppressions de postes s'accroissent et ces syndicalistes sont justement

l'une des grandes forces de l'U.I.D.

Terminons avec la peau de banane que Monory n'a pas lancé innocemment : supprimer les P.E.G.C., c'est supprimer les profs qui relevaient de la syndicalisation du S.N.I.-P.E.G.C. ; le S.N.E.S. applaudit, là encore l'équilibre en collèges est rompu !

Pour la majorité U.I.D., menacée et inquiète, s'ouvrir à de nouvelles catégories de personnels, c'est couper net l'élan des « gèneurs communistes ». Comme dans le même temps, le recul du P.C.F. n'est pas sans affaiblir sa tendance amie, la tentation pour les socialistes de régler au plus vite cette situation apparaît bien urgente.

Les intérêts politiques

Serez-vous étonnés de trouver le Parti socialiste derrière ces grands chambardements ? Le P.S. des 40% a besoin de sa courroie syndicale. Jean Le Garrec, un proche de P. Mauroy, ancien responsable de la F.E.N., déclare dans une interview au *Nouvel Observateur* : « (...) Nous vivons en ce moment une formidable mutation de l'appareil productif, de l'appareil médiatique aussi et nous avons besoin d'un puissant relais syndical pour suivre ce mouvement... »

Pourquoi alors ne pas créer une confédération de syndi-

cats autonomes de la fonction publique ? Des contacts semblent d'ores et déjà pris avec certains syndicats (1). Toutes ces organisations ont un point commun de taille : être proches du P.S. Bizarre, bizarre !

Et les anarchos ?

La tendance syndicaliste-révolutionnaire de la F.E.N. (l'« Ecole émancipée »), où se retrouvent les anarchos-syndicalistes, a de suite avancé une première revendication : réclamer un véritable débat où chaque syndiqué serait impliqué. Tout n'est jusqu'ici qu'affaire de permanents, Pommateau (secrétaire général) a osé dire qu'on ne pouvait engager le débat devant les adhérents, que lorsque l'on avait suffisamment élaboré les solutions. Quelle belle démocratie !

Réclamer aussi que ce soit les instances syndicales qui statuent dans l'intérêt des syndicats, que P.S. et P.C.F. ne viennent pas dicter leurs lois ! Les ingérences politiques risquent fort de déclencher une spirale de division qui pourrait très rapidement ne plus être contrôlée par personne.

Oui, il faut lancer le vrai débat et ne pas se contenter de « fuites » savamment distillées à la presse, histoire de mettre les esprits en condition, ce que se contente jusqu'ici



de faire la majorité fédérale. Enfin, si des modifications semblent en effet indispensables, il est certains principes auxquels nous ne renoncions pas :

- la F.E.N. doit garder ses références au mouvement ouvrier, refuser donc la création d'un syndicat de « nantis » qui aggraverait encore la coupure entre fonctionnaires et autres travailleurs ;
- la F.E.N. doit garder l'objectif — même lointain — de la réunification syndicale ;
- le droit de tendance doit subsister, il est le seul garant de la libre expression des différents courants du mouvement ouvrier.

Mais si le projet que l'on nous prépare est celui d'un syndicalisme des seuls services publics, coupé du reste du mouvement ouvrier, théorisant la division syndicale et la collaboration de classe, qu'il soit clair que nous ne serons pas garants d'un tel projet.

J.-M. BAVARD
(Liaison Noyon)

(1) F.A.S.P. (syndicat de policiers), S.N.U.I. (syndicat des Impôts) et même S.N.J. (syndicat des journalistes).

L'école à l'heure libérale

Le gouvernement Chirac a entrepris une véritable restauration : il frappe fort, vite et dans tous les domaines ! Le pilier de cette politique est sans nul doute la remise en cause de la notion même de service public. Dans ce contexte, que le domaine de l'école, de la recherche et de la culture fasse l'objet d'une attention plus que soutenue, voilà qui ne peut nous surprendre. Les intentions de la droite sont claires : il s'agit de mettre l'école à l'heure libérale.

Au-delà de certaines déclarations qui se veulent rassurantes, il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas savoir que cette politique de casse est d'ores et déjà mise en route. Pour fastidieux qu'il soit, un catalogue des mesures déjà prises doit pourtant ici être dressé. C'est de cette information et de la réelle compréhension des enjeux que représentent ces mesures que pourra peut-être naître la riposte.

Du gel des salaires...

L'une des premières mesures fut de geler les salaires de la fonction publique. Ce n'est pas acceptable ! Parce que, dans le même temps, on libère les prix, on gratifie de fabuleux cadeaux les possédants. Parce qu'il y a trois ans à peine, 60% des fonctionnaires gagnaient toujours moins de 6 000 francs mensuels. Enfin, parce que le patronat va calquer sa politique salariale sur ce modèle et qu'il ne fait aucun doute que ce gel des salaires de la fonction publique n'est qu'un prélude à un blocage général des salaires !

Dans le même temps, 2 000 suppressions supplémentaires de postes de fonctionnaires sont inscrites au collectif budgétaire de 1986 et 20 000 à 22 000 le seraient au budget 1987 ! La voie est largement ouverte à la privatisation. Les agents de l'Education nationale étaient il y a peu en grève, la suppression de 700 postes d'entre eux ne leur permet plus d'assurer leurs services : de plus en plus, les travaux d'entretien, de restauration, etc., dans les établissements scolaires seront offerts à des sociétés privées.

...au cadeau à l'enseignement privé !

Mais si rigueur il y a, ce n'est pourtant pas pour tous. L'enseignement privé passe pour sa part « à la

caisse » : 400 postes supplémentaires et 160 millions de francs supplémentaires. Non vraiment, les temps ne sont pas durs pour tous ! A ces mesures sociales et économiques, s'ajoutent des décisions plus pédagogiques qui n'en sont pas moins essentielles. Les décisions mais les projets aussi et là, faisons confiance à Alliot-Marie — la conseillère du ministre — pour vendre la mèche...

Dans les collèges : décision de stopper le recrutement des P.E.G.C., décision uniquement politicienne qui ne résoud rien au problème des collèges. Le seul but, donner un grand coup de pied dans la fourmière F.E.N. qui gêne par son caractère unitaire (cf. article ci-dessus). Monory le déclare sans pudeur au quotidien *Le Monde* : « (...) Si la F.E.N. est en ce moment en train d'éclater, ce n'est pas négligeable pour les autres syndicats qui sont en train, eux, d'essayer de s'infiltrer dans l'Education nationale et qui pourront sans doute bénéficier de cette redistribution pour se faire une meilleure place (...). ». En disant : « Je divise pour régner », Monory aurait eu le mérite de plus de franchise et de brièveté.

Pour le primaire, deux seuls projets mais de taille. Tout d'abord un grade pour les directeurs : jusqu'ici, ceux-ci étaient de simples instituteurs, simplement chargés de travaux administratifs en plus. La droite vient de déposer un projet de loi instituant un grade de directeur d'école, ceux-ci deviendraient de véritables chefs d'établissement, désormais fonctionnaires d'autorité chargés entre autres de noter leurs adjoints.

Ce serait une division supplémentaire des personnels, une mise sous tutelle encore plus grande des instits dont la liberté pédagogique s'amenuiserait d'autant, mais aussi la fin du droit de grève pour les directeurs ! Mais pour le ministère de l'Education nationale, là est bien l'unique moyen d'instaurer ce fameux « salaire au mérite ». En effet l'inspecteur départemental, trop éloigné des écoles, aurait toutes les peines pour juger du « bon comportement » des enseignants. Il faut de « bons enseignants » encadrés par des chefs d'établissement ! Alliot-Marie, toujours elle, n'y va pas par quatre chemins.

La mise en place de « tests d'évaluation » des enfants en début de C.E.2 puis à la fin du C.M.2. Là encore, les intentions sont clairement affichées : « (...) Ceux qui ne peuvent pas suivre iront dans les classes d'orienta-

tion soit pour se remettre à niveau, soit pour se préparer à une entrée rapide dans la vie professionnelle. Bref, tous les enfants ne rentreront pas en 6^e. » (Alliot-Marie).

Le grand projet : la déssectorisation

Là est bien la pierre angulaire de tout l'édifice. Rappelons les engagements du Premier ministre : libre choix de l'école pour les parents d'ici trois ans. Savary, ministre paraît-il socialiste, avait décidé quelques expériences de déssectorisation : le bilan tombe aujourd'hui. Les demandes de dérogation étaient surtout le fait des familles aisées, le critère dominant était la proximité de l'établissement suivi immédiatement de celui de réputation, enfin on a très nettement vu se créer trois types d'établissements : les élitistes, les moyens et les établissements-ghettos pour immigrés et autres déclassés.

Un bilan qui ne peut qu'encourager davantage encore Monory, sa conseillère ne déclarait-elle point : « L'homogénéité de la classe est nécessaire, à la fois pour le maître et pour que les élèves ne perdent pas de temps. » Ajoutons enfin que cette déssectorisation entraînerait une désorganisation grave du service public, on verrait par exemple de nombreux établissements ruraux ou périphériques se fermer au profit de ceux du centre, que les enseignants seraient placés sous la contrainte des groupes de pression désormais armés du puissant argument : « Vous cessez ces pratiques dérangeantes ou nous retirons les enfants ! ». Quant aux plus démunis, il leur resterait à s'inscrire là où il y a quelques places, là où on veut bien les accepter !

Une dernière question : cela serait-il gérable ? Oui, si l'on casse l'ensemble des garanties statutaires des enseignants, fruits de décennies de luttes syndicales : ceux-ci ne seraient plus titulaires d'un poste, ils iraient où sont les enfants... Et vive la flexibilité ! L'ensemble de ces projets mis en place correspondraient ni plus ni moins à un véritable démantèlement de l'Education nationale ! Mais restons optimistes, d'ici là les travailleurs auront peut-être su organiser la riposte ?

J.-M. BAVARD
(Liaison Noyon)

G EOR un comm d'hui — Da nom George en 1921 — énième et i faire une id sonnage. Anarchist côtés, certa toutefois, comme situ droite de l' qu'à l'extré ceux-ci n'on Darien. Ca étaient par répulsion e confère à ce tère nettem

Aussi est surprise d adaptation o bres roman Voleur (1), nées (2). (C

la

QUINZ n'ava che, s mômtes de la dessins anim

La fête d c'était aussi, ciation du 1 Racisme, éc prit la parol contres chal

En partie de la chaleur galais, Sous relais. Deux Swet. Une a qui a suscité par Wally et tous.

L'organisa sympathisan pagnons res librairie, vid des copains de grands p mot un fran

Si l'on tie nôtre, on a daire des pa preuve qu'il nous démon les gens qui regain d'inté tier est opér cal, Raoul, nés à fond.

BANDE DESSINÉE

« Le Voleur » de Seyer

GEORGES DARIEN était un personnage peu commun. Encore aujourd'hui — Darien, de son vrai nom Georges Adrien, est mort en 1921 —, sa vie reste une énigme et il est difficile de se faire une idée exacte du personnage.

Anarchiste par bien des côtés, certains n'hésitent pas, toutefois, à le considérer comme situé plus à l'extrême droite de l'échiquier politique qu'à l'extrême gauche. Mais ceux-ci n'ont sûrement pas lu Darien. Car, si ses idées étaient parfois confuses, sa répulsion de l'autoritarisme confère à cet auteur un caractère nettement libertaire.

Aussi est-ce une agréable surprise de découvrir une adaptation d'un des plus célèbres romans de Darien : *Le Voleur* (1), en bandes dessinées (2). (Ce roman est paru

pour la première fois en 1897, et L. Malle en avait réalisé un film en 1967.) Une bande dessinée très sombre, très noire, pour ne pas déparer avec le ton initial du roman. Le dessinateur, Seyer, joue beaucoup sur la mise en page, la disposition des dessins, le cadrage des images, pour rendre ce climat si particulier au *Voleur*.

Un voleur qui n'était, peut-être, autre que Georges Darien lui-même si l'on en croit les bruits qui ont couru après sa mort ! C'est pourquoi ce livre est une superbe apologie du vol. « *Le type du voleur sans vergogne, du voleur qui s'assume, est une figure littéraire hautement morale, donc suprêmement dérangeante* », rappelle Seyer dans un texte présentant l'ouvrage. Ce texte, intitulé *Le haut-vol, et sa propriété* est, quant à lui, une très intéressante introduction

au roman de Darien, et une déclamation libertaire pleine de verve. Félicitations ! Il passe en revue ces voleurs devenus « populaires », ayant ou non réellement existés : Marius Jacob (une des plus attachantes figures du mouvement anarchistes), Mandrin, Cartouche, etc.

Cette adaptation du roman de Darien (qui signa également *Biribi*, réquisitoire contre les bagnes où l'Etat envoyait prestement les individus qui le gênaient jusqu'en 1942, date à laquelle ils furent abolis) en bandes dessinées mérite de ne pas passer inaperçue. Les temps sont trop tristes pour ne pas apprécier à sa juste valeur cette réplique :

« — Au nom de la loi, je t'arrête ! »

« — Et moi, au nom de la liberté, je te supprime ! ».

THIERRY MARICOURT

(1) G. Darien, « *Le Voleur* », en vente à la librairie du Monde libertaire, 32 F (N.d.R.).

(2) Seyer, « *Le Voleur* », B.D. aux éditions Les Humanoïdes associés, 55 F, en vente à la librairie. Ouvrages de Darien actuellement soldés : « *Bas les coeurs* », 10 F ; « *La Belle France* », 10 F ; « *Les Pharisien* », 10 F (N.d.R.).

Ecoutez
Radio-Libertaire
(Paris, 89.4 MHz)

Que vive la fête des Abbesses !

QUINZE cents à deux mille visiteurs par une chaleur torride qui n'avait d'égalé que celle de la foule humaine. Une joie franche, sympathique, des moments privilégiés partagés avec les mômtes de la Butte qui se sont offerts du bon temps (jeux, ballons, dessins animés, vidéos)...

La fête du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, c'était aussi, répondant à notre invitation, la présence active d'association du 18^e arrondissement de Paris : M.R.A.P., L.D.H., Stop-Racisme, écologistes. Un militant de chacune de ces organisations prit la parole en précisant son fonctionnement et ses objectifs ; rencontres chaleureuses entre militants et sympathisants.

En partie artistique : Christian Paccoud, qui a beaucoup souffert de la chaleur, a animé de sa présence notre fête ; puis un artiste sénégalais, Sousoko Kemba, et son instrument (la « Kora ») a pris les relais. Deux groupes se sont ensuite succédés : les Cactus et Sweet-Sweet. Une autre partie importante fut l'exposition « Espagne 36 » qui a suscité beaucoup d'intérêt ; elle avait été soigneusement réalisée par Wally et les images percutantes et colorées ont été appréciées par tous.

L'organisation et la mise en place doivent aussi beaucoup aux sympathisants qui ont fait des prouesses en aidant les différents compagnons responsables à installer en moins de deux heures podium, librairie, vidéo, restauration, sono... Ajoutons que pour les enfants, des copains ont procédé aux maquillages de ceux-ci et à l'installation de grands panneaux à peindre pour la libre expression. Ce fut en un mot un franc succès avec la participation de tous.

Si l'on tient compte du grand nombre de fêtes à proximité de la nôtre, on a fait « un tabac ». Retenons que l'amitié active et solidaire des participants a fait de cette fête une réussite, c'est bien la preuve qu'il n'y a pas dichotomie entre ce que nous disons et ce que nous démontrons. La librairie, tenue par Hervé, a été une halte pour les gens qui découvraient des auteurs et des livres ; ceci démontre le regain d'intérêt pour l'anarchie. Le fédéralisme à l'échelon du quartier est opérationnel à 100%. Un salut à Jean, Gérard, Angèle, Pascal, Raoul, Philippe, Stéphane et à tous nos copains qui se sont donnés à fond. Salut et anarchie, et à la fête de 1987.

ROBERT
(Gr. Louise-Michel)

Programmes de Radio-Libertaire

Judi 3 juillet

« *Blues en liberté* » (10 h à 12 h) : blues blanc et blues noir.
« *Femmes libres* » (14 h à 15 h 30) : Domitila et le comité des ménagères.

« *Enlivrez-vous* » (15 h 30 à 17 h) : avec Sophie Eidelman, pour son livre « *Destin d'une chanteuse de blues* ».

« *Si vis pacem* » (17 h à 20 h 30) : chroniques antimilitaristes avec l'U.P.F. et, à partir de 18 h 30, un invité : Denis Langlois, pour son livre « *La Révolution* ».

« *Des souris et des femmes* » (20 h 30 à 22 h 30) : « *Les Mères* » avec H. Auffret (prof de fac) et D. Besançon (chercheur).

« *Jazz en liberté* » (22 h 30 à 3 h) : du jazz plein les oreilles pour pas un rond...

Vendredi 4 juillet

« *Et les croissants, bordel !* » (8 h à 10 h) : infos, actualité et analyse libertaire.

« *Bonjour l'Asie* » (10 h à 12 h) : musiques et cultures d'Asie.

« *Jouissiences* » (12 h à 14 h) : n'importe quoi de préférence...

« *Palais de police* » (15 h à 16 h 45) : lecture intégrale et commentaire du jugement de l'affaire du Coral.

« *Sens interdit* » (16 h 45 à 17 h) : justice et psychiatrie, invité : Christian Revon (avocat).

« *L'Invité quotidien* » (18 h à 20 h 30) : revue de presse et émission avec... un invité !

Samedi 5 juillet

« *Le Père Peinard* » (11 h à 12 h) : à bâtons rompus avec Maurice Joyeux et P. Chenard.

« *De bouche à orteils* » (15 h 30 à 17 h 30) : Alain Louis (chanson blues) et Alain Vérité (chanson d'humour).

Dimanche 6 juillet

« *Folk à lier* » (12 h à 14 h 30) : rétrospective de concert, les festivals de l'été et les « infolks » !

« *Liberterre* » (14 h 30 à 16 h 30) : l'émission des « mangeur d'terre » à Paris.

« *Trisomie 21* » (20 h 30 à 22 h 30) : spécial « autoproduction », des nouveautés à se coincer entre les doigts de pied pour l'été.

NOTE DE LECTURE

« Kôtoku Shûsui »

L'ANARCHISME existe au Japon. Et il a une histoire. Une de ses grandes figures historiques, Kôtoku Shûsui (1879-1911). Son itinéraire est remarquable : membre du Parti socialiste japonais, il va, alors que son parti se tourne franchement vers le parlementarisme défendre l'action directe des travailleurs comme étant la seule possibilité de parvenir à une société égalitaire. Il a à ce sujet des phrases brillantes.

Citons par exemple, à l'occasion de la révolte d'Ashio : « *La révolte a échoué. Mais nous devons évaluer l'effet d'un mouvement de trois jours en comparaison de celui d'un Parlement sur 20 ans. (...) L'action directe n'a pas besoin de chef*

parce que nous ne suivrons pas le chef mais nous le renverserons. Les travailleurs n'ont pas à aller à la Diète. ».

On voit donc qu'ici encore le clivage entre marxistes et anarchistes s'est fait sur la question de l'abolition de l'Etat (action directe des travailleurs) et de son dépérissement (participation au Parlement).

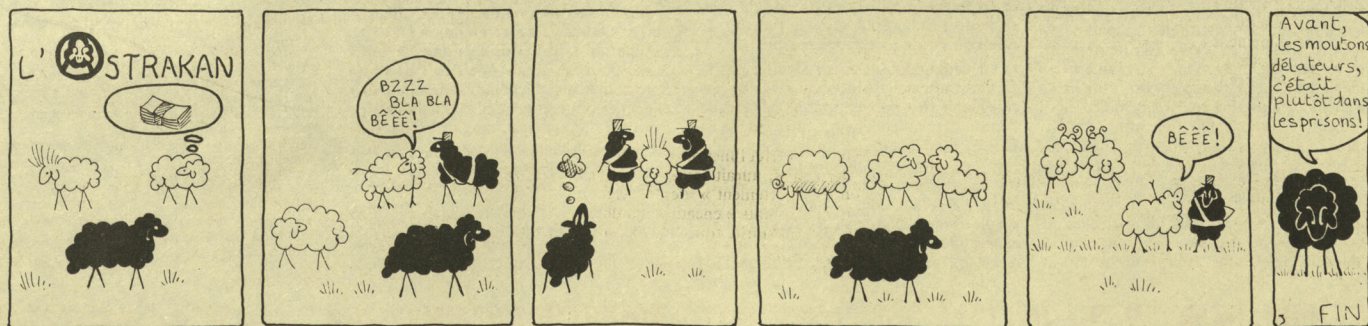
Philippe Pelletier, dans son introduction sympathique, nous montre aussi comme sa fin tragique — condamné à mort (avec d'autres camarades) pour haute trahison dans un procès-machination — n'est pas non plus un signe particulier au Japon.

La seconde partie de cette brochure (1) est faite de textes écrits par Kôtoku : « *Lettre au Parti socialiste russe* », « *J'ai*

changé d'opinion », « *Lettre envoyée du fond de ma prison à mes avocats* ». Au total, de nouvelles preuves — jusqu'alors strictement inconnues en France — comme quoi les anarchistes tiennent la seule position logique et honnête à la fois, et quelles preuves ! On songe à notre camarade Domenico Girelli qui s'écriait à la tribune d'un des récents débats sur le cinquantenaire de la révolution espagnole : « *Dans l'histoire, les anarchistes n'ont peut-être eu qu'un seul tort : c'est celui d'avoir toujours eu raison trop tôt.* ».

LE FURET

(1) « *Kôtoku Shûsui* », brochure n°3 de la collection « *Subversion* », en vente à la librairie du Monde libertaire, 12 F.



ETAT : ENTITÉ TERRITORIALE, ARMÉE ET TECHNOCRATIQUE

(III) L'Etat français en 1986
et la stratégie libertaire

L'Etat français ne connaît plus de limites stables. Depuis l'existence de l'Etat-providence, l'école du « service public » domine chez les conseillers d'Etat, créateurs de la jurisprudence administrative. Cette théorie de l'« exécution sur service public » (1) permet de qualifier un contrat de droit public et remplace l'ancienne notion de « clause exorbitante du droit commun » (2). La multiplication des missions de l'Etat est justifiée par une différence de nature et non plus par une question de contenu ou de forme : « la construction des routes nationales a le caractère de travaux publics et appartient par nature à l'Etat » (3) (il s'agissait de travaux exécutés par une entreprise privée pour une société d'économie mixte !).

Les tâtonnements du Conseil d'Etat pour délimiter droit public et droit privé sont significatifs de la transformation de l'Etat. En effet, le principe est simple. Relève du droit public : l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics administratifs. Quand les missions étatiques étaient réduites, le contenu n'interférait pas avec la forme. Désormais, la matière est mouvante. Par exemple, le Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles (F.O.R.M.A.), établissement public industriel et commercial de par la loi, a été considéré par le juge comme établissement administratif (4).

La question de la nature des travaux effectués a été limitée aux autoroutes et, curieusement, les voies ferroviaires ont été exclues des contrats publics (5). Pourtant, en 1975, des travaux effectués par des entreprises privées pour des sociétés d'économie mixte ont été jugés être du ressort du juge administratif. Il s'agissait de voies publiques dans une Z.U.P. et d'un réseau d'eau potable (6). Le juge a estimé que les « conditions d'exécution » justifiaient l'exception ; fondement qui on l'aura compris, n'a rien à voir avec la « nature des travaux ». Justice ésotérique ou Etat nuageux ?

Le squelette de l'Etat

La répartition du pouvoir politique entraîne la distinction radicale entre « déconcentration » et « décentralisation ». La déconcentration est une délégation de pouvoirs des administrations centrales aux services extérieurs de l'Etat, elle date principalement de 1964. La décentralisation est une délégation de pouvoirs de l'Etat (A.C. + S.E.) vers les autres collectivités. Elle pose un problème évident de gestion, car depuis 1884, les collectivités locales ont une souveraineté qui peut être de couleur politique différente de celle de l'Etat central. Ainsi, les lois de 1982-1983 ont permis un grignotage énorme du pouvoir par la droite, puisque les élections qui ont suivi ces lois furent le raz-de-marée des notables de l'opposition.

La répartition des pouvoirs politiques occulte l'unité structurelle et spatiale de l'Etat. Celle-ci se révèle à la lumière des principes de 1791 : la souveraineté est déléguée par le peuple. On obtient le schéma unique imposé « assemblée élue, exécutif responsable devant l'Assemblée », la dynamique est assurée par des élections périodiques. Pour l'Etat, les structures sont dédoublées : un Parlement avec Assemblée nationale et Sénat, un exécutif avec un Premier ministre chef du gouvernement, et un président de la République chef de l'Etat. Pour les collec-

tivités décentralisées, les structures sont uniques : conseils élus (municipal, départemental, régional) ou nommés-élus (administratifs) et présidents. Le ciment de ces structures est assez discret : tutelles (surtout financières et techniques), doubles fonctions (7), comités multipartites de consultation, réseaux de relations directs...

Palpons l'Etat ! Les fonctionnaires et assimilés, incarnation de la différenciation étatique, sont 2,6 millions pour l'Etat stricto sensu, 1,4 millions pour les collectivités locales et les hôpitaux, soit 16% de la population active (8). Ajoutons le poids de la Sécurité sociale, outil de l'Etat-providence géré par l'alliance F.O.-C.N.P.F., l'ensemble des dépenses publiques atteint la moitié du produit intérieur brut ! Il faut aussi compter avec l'entrée en force de l'Etat dans le secteur marchand avec le contrôle de 17% de la valeur ajoutée et de 36% des investissements. Notons que les deux cinquièmes des salariés de l'industrie sont étatisés et que les prestations sociales aux agriculteurs (B.A.P.S.A.), qui n'en versent que 20% en cotisations, représentent 10% du budget de l'Etat.

L'Etat (hors Sécu.) a sous ses ordres près de 7,5 millions de personnes (9), soit près du tiers de la population active. Il contrôle de fait la société française dans sa spatialité (communications, réseaux de financement, localisations industrielles, infrastructures) même s'il doit composer avec des centres économiques importants (multinationales françaises et étrangères) et des corporations précapitalistes (professions libérales, paysans riches, gros commerçants). Le dégraissage libéral sera minime, à cause de la procédure des « services votés », qui permet de reconduire plus de 90% de la masse budgétaire, le reste étant seul considéré comme « mesures nouvelles » sur lequel le gouvernement peut agir.

L'Etat démembré

L'originalité de la droite se manifestera dans l'accélération des démembrements budgétaires. Déjà, des budgets énormes échappent au contrôle parlementaire. Les sept budgets annexes (P.T.T., B.A.P.S.A., etc.) représentent 20% de la masse du budget général de l'Etat et le Parlement ne vote que sur le solde. Les six comptes spéciaux du Trésor sont considérés comme de simples opérations à caractère provisoire mais représentent 10% de la masse budgétaire. Quant à la débudgétisation, elle a commencé en 1954 et s'est accélérée dans les années 70 avec les autoroutes et le crédit-bail pour les équipements des télécom. N'oublions pas le budget de la Sécurité sociale qui, avec environ 650 milliards de francs en 1985 pour le régime général, n'est pas voté, même s'il représente 65% des dépenses et 75% des recettes du budget de l'Etat. De même pour les établissements publics et les entreprises publiques, où le seul contrôle de l'Etat réside dans le pouvoir de nomination du directeur général !

La dénationalisation ne signifie pas la fin du soutien de l'Etat en termes d'investissements. Les subventions et les prêts de l'Etat, des collectivités locales ou de la C.E.E. n'obéissent pas uniquement à une logique juridique mais sont inscrites dans un réseau complexe où figurent notamment les patrons des grandes entreprises publiques et privées, le Commissariat général au plan, la D.A.T.A.R., le ministère des Finances avec la direction du Tré-

sor. Bloch-Lainé, pionnier de la planification française, recherchait cette « économie concertée » : « (...) à la division du "secteur public" et du "secteur privé" ne correspondent pas deux séries d'actes autonomes, séparés, d'actes non liés ».

L'opposition société civile-Etat est inopérante : l'imbrication des intérêts ne signifie pas la soumission de l'Etat aux patrons. La dénationalisation est un constat d'échec : l'inadaptation de la logique étatique aux transformations du capital. L'intérêt de la dénationalisation réside dans le transfert juridique : permettre les opérations sur le capital de l'entreprise sans passer par une loi.

La logique du capital est l'accumulation. Celle de l'Etat est la domination, l'accumulation n'est qu'un de ses moyens. La domination est la mise en ordre de situations stabilisées par un appareil bureaucratique. L'accumulation capitaliste est, au contraire, une déstructuration permanente des situations car le



capital est un élément abstrait qui a pour forme comptable l'argent. Alors que la domination étatique s'exerce sur des hommes à l'aide de moyens tangibles, la domination du capital est le fruit d'une abstraction, la plus-value, caractéristique de l'opacité des relations sociales exprimées par le contrat de travail, qui permet le jeu « libéralisme égale liberté ».

Les biens de l'Etat

L'accumulation étatique est évolutionniste quantitative : produire toujours plus. Les opérations pharaoniques sont justifiées par l'« intérêt général », comme le programme du tout-électrique nucléaire (12). La stratégie ouvrière devrait réaliser la grève avec occupation des lieux de travail et s'adresser par référendum (13) à la population ; pas pour légitimer la lutte mais pour opposer une logique anti-autoritaire au directeur général, censé exprimer l'intérêt général. Pour mobiliser l'ouvrier, le syndicat devrait exiger que l'argent utilisé pour accroître la production soit plutôt destiné à une meilleure production, voire une reconversion et à l'amélioration des conditions de travail et à la formation.

En cas de crise de la production, le corporatisme est le premier réflexe des syndi-

cats : plus de missiles, c'est possible ! En plus de l'action précédente, il faut s'opposer à la dénationalisation et effectuer un démontage des machines (capital dévalorisé) en les plaçant devant les locaux des collectivités secondaires, maillon faible de l'Etat, au lieu de négocier dans le dédale de la hiérarchie administrative.

Les services (14) deviennent « publics » quand ils sont étatisés. Mais c'est le rapport à l'usager qui est fondamental. En cas de conflit, la grève totale a pour effet secondaire de provoquer la colère des usagers. Les appels à la compréhension des usagers relèvent d'un caritarisme masquant des relents de corporatisme. Mieux vaudrait faire fonctionner gratuitement les services publics pour populariser le mouvement et démystifier le principe du tarif égal pour tous, riches ou pauvres. Dans les bureaux, ce sont les journées « portes ouvertes » qu'il faut multiplier pour lutter contre le secret administratif. En revanche, une sélection peut être opérée par le refus de rendre des services aux capitalistes. Bref, vive la grève active !

Sortir de la société
d'assistance

Vaincre l'Etat passe par l'élimination des pratiques corporatistes qui entravent les perspectives de socialisation et de popularisation des luttes. Ces pratiques manipulent la notion de conscience professionnelle, héritée des saint-patrons du Moyen-Age (la profession était l'appel de Dieu à l'homme). Dans l'idéologie bourgeoise, la profession revêt une valeur morale et sociale : la conscience professionnelle est un devoir envers sois-même et envers l'humanité.

Or le travail est une donnée inscrite dans un certain contexte qui échappe à l'individu. Travailler pour l'Etat, c'est participer au mode de domination bureaucratique. Pour l'agent de l'Etat, il s'agit de « services rendus » selon la terminologie officielle. Une interaction collective des fonctionnaires et des administrés axée sur les finalités doit s'accompagner d'une réflexion individuelle sur le contexte de la conscience professionnelle. Seule la responsabilisation des individus et la prise en charge collective de leur destin permettront de sortir de la société d'assistés.

XAVIER MERVILLE
(Gr. de Lille)

(1) Conseil d'Etat (C.E.), 1956, « époux Bertin et ministre de l'Agriculture contre consorts Grimouard ».

(2) C.E., 1912, « Société des granits porphyroïdes des Vosges ».

(3) Tribunal des conflits (T.C.), 1963, « Société entreprise Peyrot ». Le T.C. est une juridiction d'arbitrage entre le C.E. (juge administratif) et la Cour de cassation (juge judiciaire).

(4) T.C., 1969, « Société interprofessionnelle du lait et de ses dérivés Interlait ».

(5) T.C., 1972, « S.N.C.F. contre entreprise Solon et Barrault ».

(6) C.E., 1975, « Société d'équipement de la région montpelliéraine » ; T.C., 1975, « commune d'Agde ».

(7) Par exemple, le maire est aussi un officier ministériel pour l'état civil, la nationalité...

(8) Chômeurs inclus.

(9) Tucistes exclus.

(10) 1954 : F.D.E.S. ; 1966 : Caisse de prêt aux organismes H.L.M.

(11) François Bloch-Lainé, « A la recherche d'une économie concertée », 1964.

(12) 47% du chiffre d'affaires d'E.D.F. investi en 1979. En 1986, 65% de l'énergie française est nucléaire.

(13) Comme lors de l'occupation de l'imprimerie Victor-Michel à Arcueil en 1980, mais sans les manœuvres de municipalités ou de partis politiques.

(14) 53% de la population active.

POUR ASSURER L'INDEPENDANCE DU « MONDE LIBERTAIRE », SOUSCRIVEZ...